

BAROMÈTRE SOCIAL 2021

Malgré des signaux positifs, les impacts multiples d'une crise exceptionnelle persistent

Nabil HAMANI et Alexandre GROS (Dros)

Nous tenons à remercier Mme Julie Bertrand pour l'ensemble des travaux réalisés dans la parution précédente, ses conseils et ses propositions de thématiques d'actualités alimentant cette publication.

Rédigé en collaboration avec : Remi Belle, Jérôme Blanche et Mathieu Sauviac (DREETS), Joëlle Chenet (DREETS), Nicolas Bianco (Pôle Emploi), Lila BUA et Martin DAVY (ARDML Paca), Benjamin Sakarovitch et son équipe (Insee), Valérie Guagliardo et Bérangère Davin-Casalena (ORS Paca), Carla Leis-Gomez (Crij Paca), Carole Specht-Deroux (Caf), Christine Duffaud et Christine CHEVRET (Fondation COS), Séverine Montel et Sabrina Gasmî (Centre Social Galice), Philippe Mari (CPAM), Roxana BOLDOR (IESTS), Carole KOCH (URHAJ Paca), Antoine Rode (ODENORE), Merlin Hicks (FOL 83).

Dans la continuité du précédent numéro, le Baromètre social 2021 propose un état des lieux au 31 décembre 2020 complété de données 2021 (1^{er} semestre), dans le cadre du suivi des impacts de la crise sanitaire. Des retours d'expérience, qualitatifs et quantitatifs, d'actions locales ou de dispositifs de prévention et de lutte contre la précarité viennent éclairer les enjeux de la situation en région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Fin 2020, après les différentes mesures sanitaires de confinement ou de couvre feux, le nombre d'allocataires de minima sociaux a connu une progression de +5,7% par rapport à 2019 et la part de cette population sur l'ensemble des actifs de 18 à 64 ans a dépassé pour la première fois le seuil de 10%. En particulier, le nombre de foyers allocataires du RSA a connu une progression historique de +12% par rapport à l'année précédente.

L'ensemble des acteurs sociaux a joué un rôle majeur dans ce contexte inédit et cela a mis en évidence la nécessité de mettre en place de nouveaux dispositifs d'accompagnement et de veille sociale, comme l'illustre l'ensemble des projets mis en place dans la Stratégie Nationale de Prévention et de Lutte Contre la Pauvreté.

Le public jeune, fortement fragilisé par la crise sanitaire et économique, fera par ailleurs l'objet d'une attention particulière dans cette publication.

La reprise de l'activité économique, dès le 1^{er} trimestre 2021 a permis de diminuer le nombre de bénéficiaires du RSA et a montré des signaux positifs sur le marché de l'emploi avec une hausse notable des déclarations préalables d'embauche au 1^{er} semestre 2021 (+ 90 000 par rapport à fin 2020) et un taux de chômage se stabilisant autour des 9,1% en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Néanmoins, l'inflation s'invite dans cette embellie de « rattrapage » puisqu'elle atteint le niveau inquiétant de 2,6% en un an, fin octobre 2021.





LES INDICATEURS CLÉS DU BAROMÈTRE SOCIAL

Sources : Caf de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Insee, Pôle emploi, Direccte Paca/Sese, Pôle emploi/Dares, Carsat Sud-Est, DRSM Paca-Corse, SOeS – Traitement Dros

Retrouvez l'ensemble des chiffres et illustrations de la présente publication, ainsi que des analyses, données complémentaires (indicateurs clés à l'EPCI) et autres éléments d'informations sur notre site Internet dans le fichier de données associé au Baromètre.

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018*	2019	2020
Pauvreté / conditions de vie											
1	Taux de bas revenus : part des personnes vivant dans un foyer à bas revenus sur l'ensemble des moins de 65 ans (en %)										
	19,5	19,9	20,1	20,4	20,7	21,5	21,2	21,4	21,3	21,0	21,5
2	Taux de familles monoparentales à bas revenus parmi l'ensemble des familles monoparentales (en %)										
	48,4	48,6	49,6	49,3	48,9	49,5	46,9	46,2	45,4	42,0	41,8
3	Revenu médian des foyers à bas revenus : revenu mensuel par unité de consommation (en €)										
	666	675	684	706	722	735	726	733	755	764	769
4	Taux d'allocataires dépendants des prestations Caf : part des foyers pour lesquels les prestations représentent 100 % de leurs revenus (en %)										
	14,9	14,0	15,9	16,1	16,8	17,1	16,7	16,6	15,4	12,4	13,3
5	Taux d'allocataires de minima sociaux d'âge actif : part des allocataires du RSA socle, de l'AAH et de l'ASS pour 100 personnes de 18-64 ans (en %) [1]										
	7,9	8,3	8,8	9,3	9,5	9,7	9,4	9,4	9,6	9,7	10,2 (p)
6	Évolution du nombre d'allocataires de minima sociaux d'âge actif Caf (en %)										
	4,4	4,3	5,7	5,5	2,8	1,6	-3,4	0,6	0,0	-0,6	5,7
7	Persistance des allocataires du RSA socle Caf : part des allocataires du RSA socle depuis au moins 3 ans (en %) **										
	40,8	43,1	48,3	48,8	50,3	52,1	55,3	54,5	52,7	50,6	50,9
Formation / insertion / emploi											
8	Jeunes non insérés : population âgée de 18 à 25 ans qui n'a pas d'emploi et n'est ni étudiante, ni élève, ni stagiaire (en %) [2]										
	22,7	23,8	24,6	25,2	25,6	26,0	25,7	25,2	24,4	ND	ND
9	Part des demandeurs d'emploi de longue durée inscrits depuis un an ou plus, parmi les demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) de catégories ABC (en %) [3]										
	33,1	35,5	36,8	38,5	40,1	41,9	42,4	42,6	45,2	46,3	46,5
10	Taux de chômage localisé annuel moyen (en %) [4]										
	10,2	10,4	10,9	11,4	11,5	11,6	11,4	10,8	10,5	9,7	9,0
11	Taux de demandeurs d'emploi non indemnisés par le régime d'assurance chômage (RAC) ou l'ASS, parmi les DEFM de catégories ABCDE (en %)										
				51,1	51,4	52,4	49,2	48,9	47,6	49,8	48,5
12	Part des salariés en emploi stable : CDI ou fonction publique (en %) [2]										
	84,7	84,9	85,0	85,0	85,0	84,8	84,7	84,7	84,8	ND	ND
Logement											
13	Part des logements suroccupés (en %) [2] [5]										
	12,8	12,8	12,8	12,9	12,9	12,9	12,8	7,4	7,2	ND	ND
14	Part des logements locatifs sociaux parmi les résidences principales (en %)										
			12,7	12,9	12,9	13,1	13,1	13,3	13,6	13,7	13,9
Santé											
15	Part des assurés de moins de 65 ans bénéficiaires de la CMUC : assurés du régime général (en %)										
	9,2	9,6	9,6	9,3	9,5	10,4	11,1	11,1	10,8	10,4	9,8
Personnes âgées											
16	Indice de vieillissement de la population : part de la population de 65 ans ou plus sur la population des moins de 20 ans (en %) [2]										
	85,6	87,1	89,2	91,0	93,7	95,7	97,4	99,5	101,5	ND	ND
17	Taux d'allocataires du minimum vieillesse : parmi les retraités du régime général (en %)										
	6,1	6,0	5,1	5,7	5,6	5,6	5,6	5,5	5,7	6,0	6,3

* A compter de 2018, les données Caf utilisées sont des données définitives (consolidées à 6 mois).

** Cet indicateur ayant été modifié, les données ont été rétopolées et ne sont plus comparables avec les anciens Baromètre (allocataires du RSA socle et non plus du RSA socle majoré).

[1] Les données ASS étant consolidées au fil du temps par Pôle emploi, ces indicateurs varient entre deux Baromètres car ils sont rétopolés chaque année.

[2] 2018 est la dernière année disponible du recensement de la population.

[3] En moyenne annuelle, données corrigées des variations saisonnières et des effets des jours ouvrables (CVS-CJO).

[4] Données corrigées des variations saisonnières (CVS).

[5] A partir de 2017, la part des logements suroccupés concerne les résidences principales "hors studios occupés par une personne" qui sont considérés comme sur occupés par définition et sortent donc du champs de l'indicateur

ND : Données non disponibles

(p) Données ASS provisoires.



LES INDICATEURS CONJONCTURELS DE CRISE

Sources : Caf de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Insee, Pôle emploi, DREETS Paca/Sese, Pôle emploi/Dares – Traitement Dros

Retrouvez l'ensemble des chiffres et illustrations de la présente publication, ainsi que des analyses, données complémentaires (indicateurs clés à l'EPCI) et autres éléments d'informations sur notre site Internet dans le fichier de données associé au Baromètre.

	T1 2019	T2 2019	T3 2019	T4 2019	T1 2020	T2 2020	T3 2020	T4 2020	T1 2021	T2 2021
Emploi / Chômage										
1 Taux de chômage	10,0%	9,7%	9,6%	9,1%	8,8%	8,3%	10,3%	8,9%	9,1%	9,1%
2 Déclarations préalable à l'embauche	161 382	206 362	227 861	160 798	156 050	118 106	221 011	130 585	139 651	217 186
3 Déclarations préalable à l'embauche - moins de 30 ans	60 293	90 498	121 677	72 688	58 152	52 974	118 156	59 418	53 400	99 792
4 Demande d'emploi de moins de 1 an	268 890	266 790	262 930	258 000	260 250	286 320	273 290	256 800	254 720	258 260
5 Offres d'emploi diffusées à Pôle emploi	127 540	148 550	165 490	151 010	153 950	106 280	150 400	131 900	158 600	206 400
6 Indicateur conjoncturel de durée au chômage (en jours)	360	348	323	327	381	666	349	395	384	339
Prestations de solidarité										
7 Nombres d'allocataires RSA (CAF+MSA)	155 183	153 860	152 528	154 685	160 329	168 825	170 688	173 283	166 674	159 177
8 Taux de sortie du dispositif RSA (CAF)	30,1%	30,5%	30,5%	30,8%	29,6%	26,8%	25,9%	25,8%	27,8%	31,2%
9 Nombre d'allocataires de l'ASS	29 950	29 470	28 470	27 870	27 600	29 380	30 560	28 290	25 970	23 950
10 Nombre d'allocataires de la prime d'activité (CAF+ MSA)	329 985	337 204	349 259	359 424	360 170	365 306	358 297	373 408	363 625	363 008
Hébergement / Logement										
13 Nombre de bénéficiaires d'une aide au logement (CAF)	484 672	489 105	487 638	510 265	488 908	496 530	501 702	525 423	482 809	475 103
Aide alimentaire										
14 Quantité de nourriture distribuée en tonnes (évolution sur un an en %)						457,5 (+10,1%)				
15 Nombre de ventes (évolution sur un an en %)						33 991 (-3,9%)				
16 Nombre de foyers bénéficiaires (évolution sur un an en %)						4 677 (+9,2%)				
17 Nombre de personnes concernées (évolution sur un an en %)						9 645 (+10,4%)				
18 Part de femmes bénéficiaires (évolution sur un an en point)						58,9% (+0,3)				

- **Offres diffusées à Pôle Emploi** (Pôle Emploi et partenaires) : Le dépôt d'une offre d'emploi peut être réalisé à l'aide de différents canaux : le site internet de Pôle emploi (espace employeur), la ligne directe de son agence locale ou encore le numéro dédié aux entreprises (3995). Afin d'accroître la transparence du marché du travail, Pôle emploi a mis en place un «agrégateur des offres d'emploi» permettant de diffuser sur le site de Pôle emploi les offres déposées auprès de partenaires de Pôle emploi. Au quatrième trimestre 2020, 130 partenaires transmettent quotidiennement des offres d'emploi. Pôle emploi rediffuse ces offres sur son site internet. Les partenaires sont des job boards, agrégateurs, multiposteurs, grands recruteurs, bourses aux emplois, réseaux sociaux professionnels, ou annonceurs non spécialisés dans l'emploi.

- **Indicateur conjoncturel de durée de chômage** (données en jours) : L'ICDC vise à apprécier l'impact de la conjoncture sur la durée d'inscription du demandeur d'emploi. Il réplique la méthode utilisée pour évaluer l'espérance de vie d'une population. Il concerne la France entière ou bien une région. Il est calculé chaque trimestre pour l'ensemble des demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi, sans emploi et tenus à des actes positifs de recherche d'emploi, qu'ils aient ou non accompli des heures d'activité réduite (demandeurs d'emploi de catégories A, B et C). Dans cette étude, un demandeur d'emploi est considéré comme sorti du chômage s'il n'est plus présent sur les listes de Pôle emploi, quel que soit le motif de cette sortie. Cet indicateur estime ainsi la durée moyenne d'inscription d'une cohorte fictive de demandeurs d'emploi qui connaîtraient durant toute leur période de chômage les mêmes conditions sur le marché du travail que celles du trimestre considéré. Il est très réactif à la conjoncture. En période de récession ou de faible croissance, il a tendance à augmenter. En revanche, il diminue d'autant plus fortement que le taux de croissance du PIB est élevé. L'ICDC présente néanmoins des limites liées en partie à l'exploitation des données administratives : la sortie des listes peut refléter des situations très différentes (reprise d'emploi, radiations...) et le fait de se limiter aux seules personnes inscrites à Pôle emploi ne permet pas de couvrir l'ensemble des personnes qui recherchent un emploi, et notamment les jeunes.

- **Aide alimentaire** : il est difficile à ce stade d'évaluer précisément l'évolution du nombre de denrées distribuées et de bénéficiaires concernés : dans un contexte de crise sanitaire, de nombreuses épiceries n'ont pas renseigné de manière complète le logiciel de traçabilité, ainsi les données présentées ne peuvent pas être considérées comme reflétant avec exactitude la réalité. Ces données illustrent les 23 épiceries solidaires du réseau ANDES ayant renseigné leurs données dans la base de données Escarcelle. Elles restent toutefois des marqueurs intéressants pour rendre compte des situations de terrain observées en 2020.



L'IMPACT DE LA CRISE DU COVID-19

Sources : Caf de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, CCMSA, Insee, Pôle emploi, DREETS Paca/Sese, Pôle emploi/Dares – Traitement Dros

La crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19 a eu des conséquences économiques et sociales prononcées sur le territoire régional. Les mesures de confinement du 17 mars au 10 mai 2020 ont provoqué une baisse brutale et de grande ampleur de l'activité économique en France et dans notre région.

Alors qu'en 2019 le nombre d'allocataires du RSA avait diminué, en lien notamment avec l'évolution favorable de l'emploi ces dernières années, la crise du Covid-19 s'est traduite par **une forte hausse des bénéficiaires en 2020**. Fin décembre 2020, un peu plus de 173 300 foyers sont allocataires du RSA en région, soit près de 343 000 personnes couvertes par ce dispositif. Cela représente **une progression de 12% du nombre d'allocataires en région sur un an** (contre +7,5% au niveau national) [1]. Cette augmentation est constatée dans tous les départements, plus particulièrement dans les Alpes-Maritimes (+21,7%), les Hautes-Alpes (+13,2%) et le Var (+12,3%). Les effets des confinements successifs sont d'autant plus perceptibles dans ces territoires, avec une amélioration de la situation durant la période estivale en lien avec la reprise de l'activité touristique, puis une « rechute » au dernier trimestre 2020.

1 Foyers allocataires du RSA, en décembre 2020

	RSA	Evolution 2020/2019 en %	Dont RSA majoré	Population couverte	Taux d'allocataires*
Alpes-de-Haute-Provence	4 664	+ 8,9	520	8 615	5,2
Hautes-Alpes	3 323	+ 13,2	285	5 743	4,2
Alpes-Maritimes	27 310	+ 21,7	2 904	49 504	4,4
Bouches-du-Rhône	83 890	+ 9,5	9 812	175 523	7,1
Var	35 089	+ 12,3	3 235	64 609	6,0
Vaucluse	19 007	+ 10,8	2 073	38 578	6,0
Provence-Alpes-Côte d'Azur	173 283	+ 12,0	18 829	342 572	6,0

Note : Depuis le 1er janvier 2016, la Prime d'activité remplace le RSA activité et la prime pour l'emploi. Le RSA n'a plus qu'un volet, le socle. * Le taux d'allocataires est le rapport du nombre d'allocataires à la population des 18-64 ans de 2017.

Sources : Dros - Caf - CCMSA - insee RP2017

Cette augmentation du nombre de foyers allocataires s'explique en partie par l'ordonnance du 25 Mars 2020, **prolongeant automatiquement les droits au RSA** jusqu'au 12 septembre 2020, sans réexamen de ceux-ci. Cette mesure a concerné près de 10 500 allocataires en Région.

« L'effet crise » se matérialise d'autant plus lorsque l'on observe le nombre d'offres d'emplois diffusées à Pôle Emploi. En effet, avec la détérioration de la situation économique, un des premiers leviers de flexibilité externe mobilisés par les employeurs pour faire face au choc a été la réduction des embauches. Le nombre d'offres d'emploi diffusées à Pôle emploi a diminué de 31% au 2ème trimestre (47 000 offres en moins en région) et de 12% au dernier trimestre (19 000 offres en moins).

Cela s'est traduit par **une forte diminution du nombre de sorties du RSA**, le taux de sortie du dispositif est passé de 30,8% en décembre 2019 à 25,9% en décembre 2020. De manière générale, le taux de sortie du dispositif RSA était relativement stable depuis 2016, oscillant aux alentours de 30%, ce dernier a donc connu une chute de 5 % entre 2019 et 2020 [2]. On observe également une augmentation des entrées dans le dispositif, avec de nouveaux bénéficiaires de la prestation tels que des micro entrepreneurs et des artisans nouvellement installés, particulièrement touchés par les mesures de confinement.

2 Evolution du taux de sortie du RSA en région, depuis 2016

	Déc 2016	Déc 2017	Déc 2018	Déc 2019	Déc 2020
Alpes-de-Haute-Provence	36,1%	34,1%	34,5%	34,7%	30,7%
Hautes-Alpes	35,9%	34,7%	35,1%	36,5%	32,2%
Alpes-Maritimes	37,0%	35,5%	35,8%	38,7%	32,0%
Bouches-du-Rhône	29,3%	26,7%	26,7%	28,3%	23,5%
Var	31,5%	28,9%	28,3%	30,4%	25,4%
Vaucluse	32,6%	30,1%	28,9%	30,2%	26,5%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	31,6%	29,2%	29,0%	30,8%	25,8%

Note de lecture : En région, en décembre 2020, le taux de sortie de l'ensemble des foyers allocataires du RSA est de 25,8 % ; parmi les foyers allocataires qui étaient bénéficiaires du RSA au 4e trimestre 2019, 39 285 ne le sont plus au 4e trimestre 2020.

Sources : Dros

D'autres indicateurs et tendances viennent illustrer les impacts significatifs de la crise sanitaire.

L'ICDC (indicateur conjoncturel de durée du chômage), qui apprécie l'impact de la conjoncture sur la durée de l'inscription du demandeur d'emploi, est par conséquent très réactif au contexte économique. Ainsi, on constate un bond considérable de cet indicateur lors du premier confinement. Avec un ICDC de 666 jours au T2 2020, cela constitue une augmentation de 74,7% par rapport au T1 2020 et de 91,5% comparativement à l'année précédente (T2 2019).

L'évolution des déclarations préalables à l'embauche se révèle également symétrique avec les différents confinements. Ainsi, au deuxième trimestre 2020, on constate une diminution de 24,4% du nombre de DPAE par rapport au trimestre précédent et de 42,8% comparativement à l'année précédente. Le T3 2020 est le cadre d'une recrudescence notable (+87,4 % par rapport à T2 2020) pour revenir à un niveau relativement semblable à T3 2019. Enfin, le T4 2020 connaît à nouveau une baisse significative avec - 41% par rapport à T3 2020.

Le nombre de bénéficiaires de la prime d'activité a augmenté de 4% en région (contre +1,6% au niveau national), ce qui est supérieur à la progression constatée avant la crise (+4,2% au T4 2020 contre +2,9% au T4 2019). A noter que la situation des bénéficiaires connaît un décalage de 3 mois. Au-delà de cette hausse sur l'année, le nombre d'allocataires de la PA a diminué au 3° trimestre car il a été impacté par l'augmentation du taux de chômage pendant le premier confinement.

Par ailleurs, il y a plus de 525 000 bénéficiaires des aides au logement en région à fin 2020 ce qui est là aussi une augmentation significative comparativement à 2019 (+3% sur les deux derniers trimestres).

En dernier lieu, la fréquentation des épiceries sociales et solidaires s'est amplifiée pendant la crise sanitaire. La distribution de nourriture a connu un bond de 10,1% en 2020 avec une forte disparité régionale. Les départements du Var et des Alpes-Maritimes sont beaucoup plus impactés que les départements alpins. En région, 4 600 foyers supplémentaires (+9,2%) ont eu recours aux épiceries solidaires.



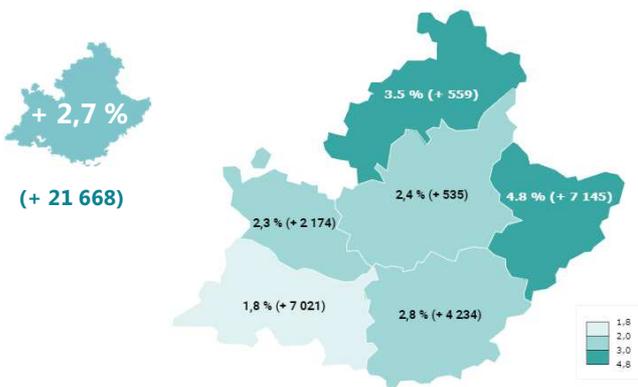
UNE CROISSANCE DES PUBLICS « FRAGILES »

Sources : Caf de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Insee, Pôle emploi – Traitement Dros

Les données sur les publics les plus précaires témoignent également de signaux préoccupants. A titre d'exemple, le taux de bas revenus a augmenté en région pour passer de 21% en 2019 à 21.5% en 2020. Cette progression annuelle se constate sur l'ensemble du territoire régional sans exception, allant jusqu'à 4.8% pour les Alpes-Maritimes ou 3.5% pour les Hautes-Alpes.

Les départements des Bouches-du-Rhône et du Vaucluse connaissent l'évolution la plus faible, cependant, ceux sont les deux départements avec le plus haut taux de bas revenus de la Région (respectivement 24% et 22.5%). A l'échelle régionale, il y a en 2020, **21 668 personnes de plus vivant dans un foyer à bas revenus comparativement à 2019, soit une progression de 2,65 %.** [3]

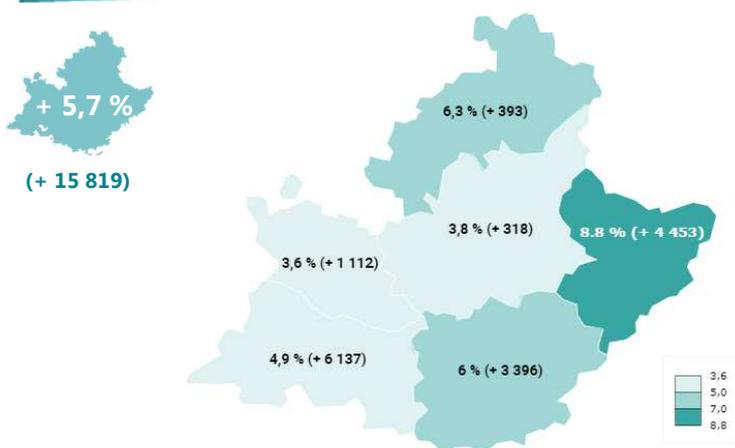
3 Évolution 2019-2020 du nombre de personnes vivant dans un foyer à bas revenus (en %) par département



Source : Données Cnaf, BCA 2019-2020 – traitement Dros

Le taux d'allocataires de minima sociaux d'âge actif regroupe le RSA, l'AAH ainsi que l'ASS et établit un rapport pour 100 personnes âgées de 18 à 64 ans. On souligne une nette augmentation du nombre d'allocataires (+5.7%) à l'échelle régionale alors que cet indicateur était stable depuis 2014. **Cela représente 15 819 allocataires supplémentaires en 2020.** Les départements touristiques ont été les plus touchés par cette augmentation à l'image du taux de bas revenus : +8.8% pour les Alpes-Maritimes ; +6.3% pour les Hautes-Alpes et +6% pour le Var. [4]

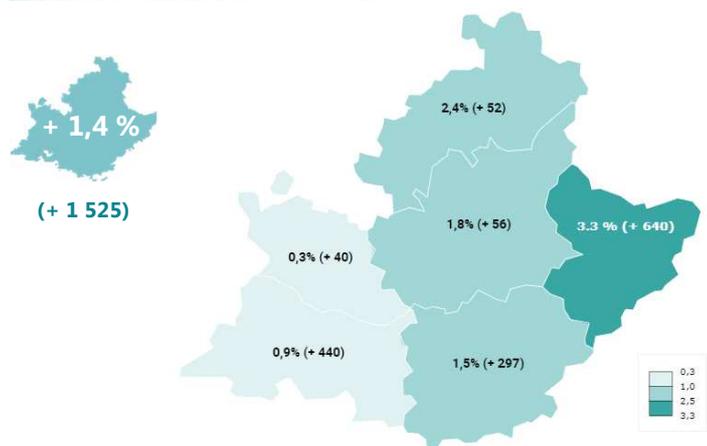
4 Évolution 2019-2020 du nombre d'allocataires de minima sociaux (en %) par département



Source : Données Cnaf, BCA 2019-2020, Pôle Emploi – traitement Dros

Concernant le taux de familles monoparentales à bas revenus, ce taux semble indiquer une tendance baissière depuis 2015 (de 49.5% à 41.8% en 2020). Cependant, cette interprétation reste à relativiser. En effet, cette diminution trouve davantage son explication dans le fait que le nombre de familles monoparentales - au global - augmente plus vite que le nombre de familles monoparentales à bas revenus. Mais, cette dernière catégorie augmente tout de même (+1525 familles à l'échelle régionale entre 2019 et 2020). [5]

5 Évolution 2019-2020 du nombre de familles monoparentales à bas revenus (en %) par département



Source : Données Cnaf, BCA 2019-2020 – traitement Dros

Zoom sur l'ARIPA

Le service public des pensions alimentaires est géré par l'ARIPA (agence de recouvrement et d'intermédiation des pensions alimentaires) dont la création constitue une avancée pour soutenir les familles monoparentales pouvant faire face à des situations conflictuelles. Depuis le 1er Janvier 2021, ce dispositif est généralisé à « tous les parents séparés concernés par le versement d'une pension alimentaire ». L'intervention d'un service public dans le processus de versement induit une prévention et une dissuasion des impayés. Si la situation d'impayé persiste, la Caf peut verser alors une allocation de soutien familial (ASF) avec un montant plancher de 116€ par mois et par enfant.

En région, à fin novembre 2021, près de 8 300 allocataires ont engagé une procédure d'intermédiation soit une hausse d'au moins de 27% depuis fin 2019.



L'IMPACT DE LA CRISE A TRAVERS DES TÉMOIGNAGES DE FAMILLES

Sources : Centre social Galice 06 et entretiens DROS

Au-delà des données chiffrées attestant de l'impact de la crise sanitaire, le DROS PACA a souhaité conduire une enquête qualitative pour apporter des éclairages concrets et des éléments de réponses sur le vécu d'une situation inédite et bouleversante pour les familles. Ainsi, le Centre social Galice, située dans les Alpes-Maritimes, a pu nous fournir une liste de familles qu'il accompagne au quotidien pour la production de cette enquête. Sur 10 personnes ciblées, 7 ont répondu à l'enquête dans le cadre d'entretiens d'une trentaine de minutes. Parmi elles, 4 familles sont monoparentales et 3 sont des familles non monoparentales. Les entretiens ont été conduits entre le 11/10 et le 20/10/2021. Ces entretiens s'articulaient en trois temps : l'apparition du virus et le confinement, les impacts matériels et organisationnels du Covid-19 et le regard sur l'après-crise.

Apparition du virus et confinement

En entrée du questionnaire, nous avons demandé aux enquêtés de cibler 3 mots leur venant à l'esprit en évoquant la période d'apparition du virus et le confinement. Il en résulte un vécu assez anxiogène avec « stress » et « restrictions » en plus forte occurrence. A noter néanmoins, quelques rares occurrences (3/21) d'aspects positifs avec « retrouvailles » ou « ensemble » pour illustrer une forme de resserrement familial durant la période.



Les enfants : la difficulté de compréhension de la situation et la perte de repère que le confinement a engendré sont unanimement évoquées. L'absence de l'école est clairement identifiée comme un facteur de ce manque de repère pour une grande majorité des enquêtés (6/7) tout comme l'impossibilité de sortir dû aux restrictions sanitaires (5/7). Dans une moindre mesure, l'explication des gestes barrières s'est avérée complexe (3/7). Quelques situations spécifiques sont soulevées comme des crises de nerf chez l'enfant ou une carence en vitamine D à cause de l'absence de sortie.

« Il est resté un mois enfermé, il a pété un câble, a fait des crises, et il criait beaucoup » ; « Ma fille s'amusait à boucher les trous d'aération des fenêtres par peur que le Covid rentre par là » ; « C'était psychologiquement très dur avec la coupure de l'école. Il était énormément affecté par le manque de liens sociaux et pleurait tous les jours »

Les parents : de nombreuses situations hétérogènes sont soulevées comme l'appréhension d'une nouvelle organisation et surtout la radicalité de ce changement (excepté pour une personne travaillant à domicile). Les facteurs de stress les plus représentés sont : le discours médiatique jugé angoissant (4/7), le stress lié à l'aspect financier ou encore l'enjeu des courses, la crainte de contaminer autrui et le manque de voir les proches.

« C'était long et horrible » ; « J'avais arrêté de fumer et j'ai repris » ; « Les propos des médias étaient extrapolés, on avait même peur de respirer »

Hiérarchie santé/économie : les situations sont appréhendées différemment. D'une part, les personnes en emploi placent la santé en priorité et évoquent même des économies faites pendant la période. D'autre part, les personnes sans emploi à ce moment positionnent les conséquences économiques et les pertes de revenus au-dessus des conséquences sanitaires. Pour une enquêtée, sa recherche d'emploi s'est même interrompue en lien avec l'absence de solution de garde pour ses enfants.

« J'ai complètement lâché l'affaire au niveau de la recherche d'emploi. Quelle fiabilité auprès d'un employeur avec 3 enfants à garder dans ce contexte ? »

Cohabitation familiale et proches : Pour une majorité d'enquêtés, la cohabitation familiale s'est très bien ou bien passé (5/7). Deux enquêtés évoquent un changement de comportement chez l'enfant ou le bienfait d'avoir travaillé pendant la période. Logiquement, les niveaux d'échange ont été augmentés (3/7) ou conservés (3/7) et dans un seul cas diminués. Les craintes par rapport à l'entourage et les aînés sont disparates selon les compositions familiales.

Les impacts matériels du Covid-19

Concernant les impacts concrets du Covid, il apparaît que les nouveaux outils utilisés lors de la crise comme les masques ou le gel hydroalcoolique n'ont que très faiblement impacté les familles d'un point de vue budgétaire. L'apport des collectivités territoriales et notamment des mairies a été mentionné plusieurs fois dans les échanges. Les frais liés au numérique n'ont également pas augmenté avec des frais de fonctionnement fixe (box), même si certains ont déclaré avoir des problèmes de connexion. Cependant, en l'absence de maintien des cantines scolaires, les familles ont constaté une augmentation drastique des frais alimentaires et un recours important aux épiceries sociales et solidaires. Une autre dépense spécifiquement liée au confinement est également venue se greffer avec l'achat de jeux éducatifs dans ce contexte d'enfermement.

Sur le logement, tous les enquêtés résidaient dans des T2 ou T3. La sensation de promiscuité est établie par une majorité d'enquêtés (5/7) allant jusqu'à fixer le confinement comme un élément déclencheur d'une volonté de déménagement pour certains (3/7). L'absence d'extérieur est soulignée comme problématique. Cette problématique n'a pas impactée deux enquêtés.

« On était 6 dans un T3 » ; « C'était infernal d'être enfermé dans 50m2 » ; « Si le confinement s'était prolongé, c'était clairement trop petit, on est allé dans un logement social depuis. »



L'IMPACT DE LA CRISE A TRAVERS DES TÉMOIGNAGES DE FAMILLES

Sources : Centre social Galice 06, UNAF, CAF 06 et entretiens DROS

Les effets provoqués sur l'exercice de la parentalité

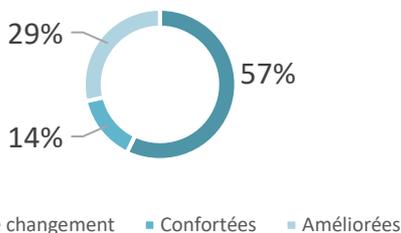
Solutions de garde : Sur l'ensemble des enquêtés, une majorité ne bénéficiait pas d'une solution de garde (5/7) que ce soit dans le cercle familial ou professionnel. Deux enquêtés bénéficiaient par contre d'une solution de garde mis en place pour les personnels travaillant dans les écoles ou dans le milieu hospitalier. Des difficultés organisationnelles sont évoquées par deux enquêtés, mais une majorité ne met pas en avant de difficulté particulière.

« Pour les occuper, on a fait des cache-cache puis cache-cache dans le noir »

Echanges sur la crise : Les parents ont évidemment joué un rôle central dans l'explication de la crise, globalement bien appréhendé par les enfants. Cependant, d'autres acteurs/outils sont cités comme l'école, les informations, les publicités du Ministère de l'Intérieur ou encore « Youtube Kids ».

« C'était assez difficile d'en parler avec lui, nous étions paniqués nous-mêmes »

Relations avec l'enfant : Dans l'ensemble, les parents soulignent peu de changement dans leur rapport avec l'enfant, si ce n'est des changements plutôt positifs avec une forme de resserrement des liens familiaux. A noter qu'aucun enquêté n'a choisi l'option « détériorées » pour qualifier leurs relations avec l'enfant.



Maitrise des écrans et bien-être numérique : Globalement, tous les enquêtés déclarent mettre en place une forme de surveillance, de recherche d'équilibre dans l'utilisation des outils numériques. Néanmoins, seulement deux ont mis en place un contrôle parental. Ce contrôle préexistait pour la première enquêtée alors qu'il a été occasionné par le confinement pour la deuxième.

« Ils ont pris Netflix pendant le confinement, j'ai mis un code pour la télé »
« Ma fille s'est rendu malade en regardant la télé » ; « BFM plus jamais »

Apprentissage scolaire : De ce point de vue, les conclusions sont très partagées. En effet, les parents évoquent unanimement des difficultés pour eux d'enseigner. Cependant, l'impact sur les élèves n'est pas aussi tranché. Deux enquêtés déclarent aucune différence, trois enquêtés soulignent une forme de ralentissement sans conséquence majeure et enfin deux autres enquêtés mettent en avant une dégradation nette du niveau scolaire.

« Ca l'a impacté, mais il est en avance, donc ça va » ; « Un professeur, c'est son métier » ; « Il y avait très peu de contact avec l'école, juste par mail ».

Regard sur des solutions pour les familles et l'après-Covid-19

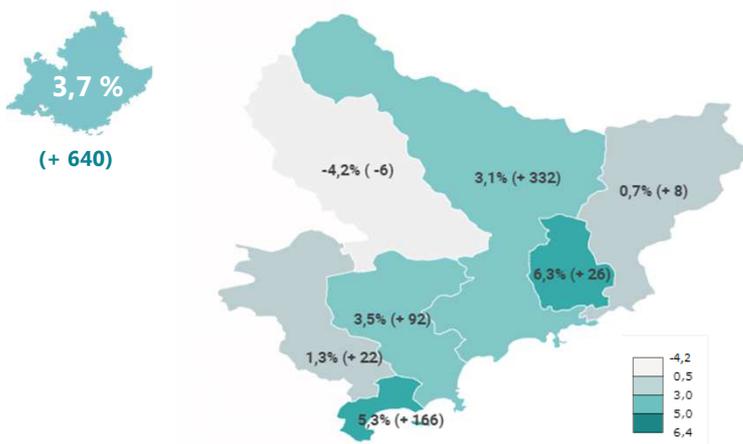
La globalité des enquêtés portent un regard positif sur la création ou le développement de lieux d'écoute, de rencontre en accompagnement à la parentalité. Cependant, aucun n'y a eu recours pendant cette période, si ce n'est le soutien du centre Galice (fourniture d'un ordinateur, week-end...).

Les enquêtés plébiscitent également les dispositifs de garde déployés dans les entreprises pour concilier vie professionnelle et familiale, notamment les familles monoparentales. Ils estiment que cela aurait dû préexister au Covid-19.

Enfin, la majorité des enquêtés estiment que le « cœur de la crise » est désormais passé et voit l'avenir avec un certain optimisme, en lien notamment avec la stratégie vaccinale.

Zoom sur les familles monoparentales des Alpes-Maritimes

6 Évolution 2019-2020 du nombre de familles monoparentales à bas revenus (en %) par EPCI dans les Alpes-Maritimes



L'UNAF (Union Nationale des Associations Familiales) préconise d'appréhender les « trajectoires familiales » au lieu de segmenter les familles en plusieurs catégories. En ce sens, elle propose des recommandations sur différents degrés pour améliorer la situation des familles monoparentales :

-Favoriser le maintien ou l'accès à l'emploi contre la dégradation du niveau de vie des familles à travers des solutions de garde peu coûteuses, l'accès à une formation professionnelle en fin de congé parental...

-Améliorer l'accompagnement des séparations et de l'après-séparation à travers une grande campagne de communication autour de l'ARIPA (Cf page 5) ou encore du conseil sur les contours judiciaires d'une séparation...

-Agir sur le niveau de vie des familles monoparentales à travers une meilleure indexation des prestations familiales (ARS, ASF) ou encore l'accès aux droits des bénéficiaires de contrats d'assurance vie.



L'IMPACT DE LA CRISE DE LA COVID-19 SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

Source : Insee, DREETS

Une évolution en trompe l'œil du taux de chômage en 2020

En 2020, en raison de la crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19, l'évolution du taux de chômage se révèle contre-intuitive. Malgré les tensions sur le marché du travail, le taux de chômage localisé diminue de 0,2 point sur un an en Provence-Alpes-Côte-d'Azur, passant de 9,2 % au T4 2019 à 9,0 % au T4 2020. Si la dynamique de l'emploi explique une partie de cette baisse, l'interruption de la recherche active d'emploi ou l'indisponibilité pour travailler pendant les périodes de confinement a eu pour conséquence de faire sortir un grand nombre de personnes de la définition du chômeur retenue dans le cadre de l'estimation du taux de chômage. En revanche, ces personnes sont venues gonfler les statistiques de halo du chômage et de sous-emploi.

La région demeure la troisième de France métropolitaine la plus touchée par le chômage après les Hauts-de-France et l'Occitanie (9,4 % dans ces deux régions). En France métropolitaine, le taux de chômage se réduit également sur un an (-0,1 point) et s'élève à 7,8 % de la population active au T4 2020. Le taux de chômage recule dans tous les départements de Provence-Alpes-Côte d'Azur (entre -0,1 et -0,5 point), exception faite des Alpes-Maritimes où il progresse de 0,5 point. Les Hautes-Alpes (7,5 %), est le seul département où le taux de chômage est inférieur à la moyenne nationale. [7]

7 Taux de chômage localisé, (2020) par département, en % (évolution 2019/2020 en points)

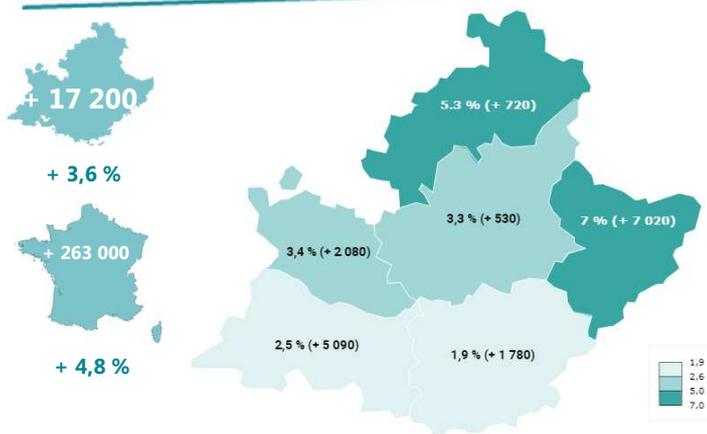


Source : Insee - Traitement Dros

17 000 demandeurs d'emploi supplémentaires en région

Au T4 2020, Provence-Alpes-Côte d'Azur compte en moyenne 499 600 demandeurs d'emploi inscrits sur les listes de Pôle emploi en catégories A, B, C (tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en activité réduite ou sans activité). Par rapport à fin 2019, **le nombre d'inscrits progresse de 3,6 %, soit 17 200 demandeurs d'emploi supplémentaires, effaçant la baisse de l'année précédente (-3,5 %)**. [8] Les évolutions tout au long de l'année 2020 ne sont pas comparables à celles du taux de chômage. En effet, on constate une explosion au T2 en lien avec le confinement total (+8,1 %, soit +39 000), mais le nombre de demandeurs d'emploi se replie depuis : -1,7 % au T3 et -2,4 % au T4 (respectivement -8 600 et -12 100).

8 Évolution 2020-2019 du nombre de demandeurs d'emploi, par département, en % (cat. A, B et C)

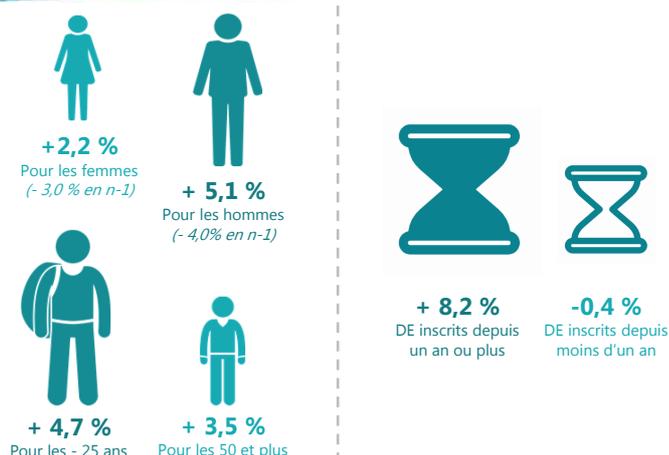


Source : Pôle Emploi, Dares (STMT) - Traitements (Calcul des CVS-CJO) : Dares - Traitement Dros

En 2020, la crise sanitaire frappe plus durement les hommes. Sur un an, **la demande d'emploi masculine progresse beaucoup plus rapidement que la féminine** : +5,1 % par rapport à fin 2019, contre +2,2 % (contre respectivement -4,0% et -3,0% entre fin 2019 et fin 2018) [9]. La classe d'âge des moins de 25 ans est la plus affectée en 2020, elle est celle qui augmente le plus en rythme annuel : +4,7 % par rapport à fin 2019, soit plus d'1 point au-dessus des autres tranches d'âge. **C'est la première fois en onze ans que la demande d'emploi des jeunes croît plus vite que celle des seniors.**

Le nombre d'inscrits depuis moins d'un an poursuit son recul, notamment en fin d'année (-0,4 % entre fin 2019 et fin 2020). A l'inverse, le nombre de demandeurs d'emploi de longue durée (inscrits depuis un an ou plus), qui se repliait en rythme trimestriel depuis un an, ne cesse de s'élever depuis le 2e trimestre 2020, même s'il augmente de moins en moins vite (+5,9 %, puis +2,0 % et +1,7 % fin 2020). Au total, il progresse de 8,2 % par rapport à fin 2019. **In fine, au 4e trimestre 2020, presque un inscrit sur deux (48,6 %) est un demandeur d'emploi de longue durée, une part en hausse de plus de 2 points en un an.**

9 Évolution 2019-2020 du nombre de demandeurs d'emploi, en région, en % (cat. A, B et C)



Source : DREETS



FOCUS SUR LES MÉTIERS DE « PREMIÈRE LIGNE » PENDANT LA CRISE DU COVID-19

Source : Insee

Lors de la crise du Covid 19, la notion de travailleurs de « première ligne » a été largement plébiscitée par les pouvoirs publics, les médias ou encore par les citoyens eux-mêmes. On se souvient ainsi des applaudissements pour les soignants lors du premier confinement. L'Insee a produit une étude sur ces métiers au sein de laquelle certains enseignements sont intéressants à souligner.



Dans l'ordre, les métiers les plus représentés sont les suivants : caissiers et vendeurs (49 800), aides à domicile (41 700), infirmiers hospitaliers (35 400), aides-soignants (30 700), agents hospitaliers (25 100) et routiers (19 900). La moitié des métiers de première ligne se concentre sur le secteur de l'administration publique, de la santé humaine et de l'action sociale, **alors qu'ils ne sont que ¼ de l'ensemble des actifs en emploi.**

La définition des métiers de « première ligne »

L'Observatoire Régional de Santé d'Île-de-France a identifié 35 métiers des secteurs de la santé, du commerce, de la logistique ou encore des services publics. En région, **cela représente 392 000 travailleurs « de première ligne », soit 20% des actifs en emploi** qui ont continué d'exercer leur métier en se rendant sur leur lieu de travail pour répondre à des urgences ou aux besoins fondamentaux de la population. Cette proportion (20%) est proche de la moyenne de France de province (21%). Toutes les régions oscillent entre 19% et 23 % excepté l'Île-de-France (14%). En région, la variation est identique, entre 19% pour les Alpes-Maritimes et 23% pour les Hautes-Alpes. Ces 35 métiers ont été regroupés en 4 sphères selon le risque d'exposition au virus :

- 1- La sphère hospitalière en contact avec les patients à l'hôpital (26%) : médecins, infirmiers, aides-soignants, agents hospitaliers.
- 2- La sphère des professionnels en contact avec des patients hors du milieu hospitalier (26%) : aides à domicile, pharmaciens, médecins libéraux.
- 3- La sphère des personnels en contact fréquent avec du public et les professionnels travaillant dans des conditions augmentant le risque d'exposition au virus (33%) : caissiers, commerçants, nettoyeurs, personnel de transport public.
- 4- La sphère du personnel en contact occasionnel avec du public (15%) : les routiers, facteurs, livreurs, forces de l'ordre.

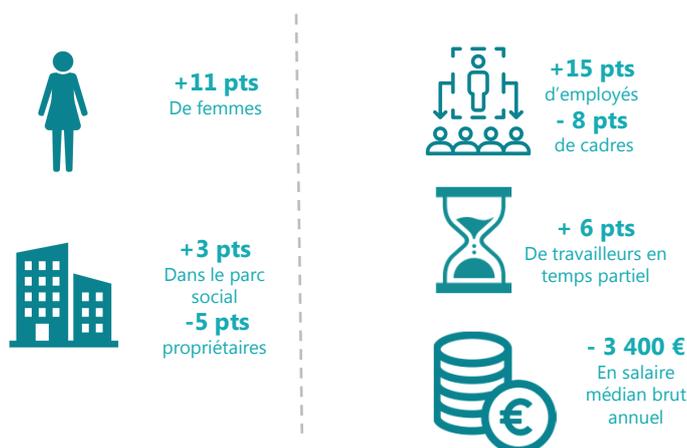
L'analyse socio démographique des travailleurs permet d'extraire des tendances qui se dégagent et ainsi de dégager une forme de « profil type ». En ce sens, **les proportions des travailleurs de « première ligne » seront confrontées aux proportions de l'ensemble des actifs en emploi.**

On peut observer une surreprésentation des femmes en première ligne avec 59% contre 48% dans les actifs en emploi portée notamment par certains métiers : aide à domicile (95%), aide-soignant (90%). [10]

Du point de vue du statut professionnel, on constate une prépondérance des employés (45% contre 30%) et des ouvriers (20% contre 17%). A l'inverse, les cadres sont moins présents (9% contre 17%) circonscrits sur quelques métiers comme les médecins, pharmaciens, dentistes ou vétérinaires. De plus, on remarque que les travailleurs de « première ligne » sont plus souvent à temps partiel (23% contre 17%). Ceci est lié à la forte féminisation évoquée plus haut, les femmes étant plus souvent à temps partiel que les hommes (33% contre 10%). Les différences de statut et de temps de travail conduisent logiquement à des écarts de salaire. En effet, le salaire médian des travailleurs de « première ligne » est de 22 700€ brut annuel. Il est inférieur dans chaque catégorie socioprofessionnelle à celui de l'ensemble des salariés qui se situe à 26 100€ brut annuel.

Enfin, un dernier aspect est souligné dans l'étude avec une sur représentation des locataires du parc social (13% contre 10%) et une sous représentation des propriétaires (51% contre 56%) au sein des travailleurs de « première ligne ».

10 Caractéristiques des travailleurs de « première ligne » (différence de points sur la part des actifs en emploi)





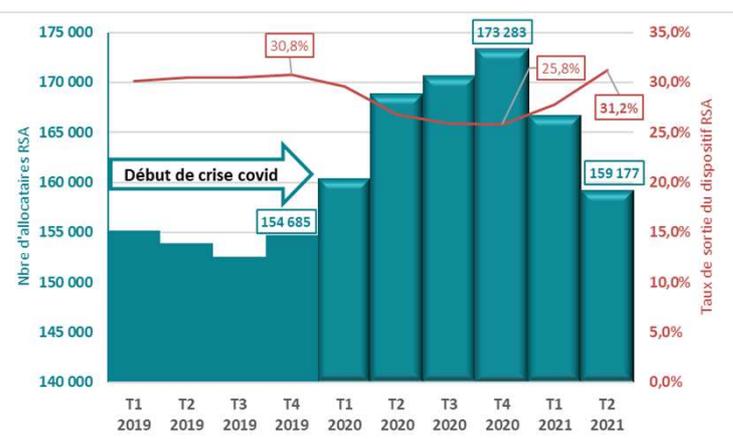
DES INDICATEURS FAVORABLES AU PREMIER SEMESTRE 2021

Sources : Caf de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, CNAF, CCMSA, OPC Paca – Traitements Dros

Après avoir établi une situation préoccupante à fin 2020, le premier semestre 2021 est le cadre d'une évolution positive notable concernant les allocataires du RSA, en lien avec l'amélioration du marché du travail. En effet, le nombre d'allocataires du RSA a fortement diminué pour atteindre 159 100 allocataires pour 318 200 personnes couvertes à fin juin 2021. **Cela représente une baisse de - 8,1% par rapport à fin 2020 (- 14 100 allocataires)** pour pratiquement revenir au niveau d'avant crise : + 2,9% par rapport à fin 2019, soit 4 500 allocataires supplémentaires. [11]

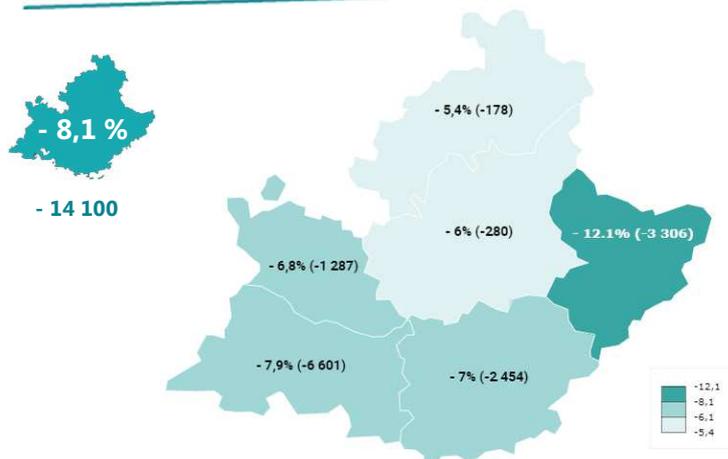
L'évolution du taux de sortie du RSA suit logiquement une dynamique inversée. Après une chute importante de 5 points entre fin 2019 et fin 2020 (de 30,8% à 25,9%), ce taux de sortie du dispositif a retrouvé son niveau d'avant crise : 31,2% en juin 2021.

11 Évolution du nombre d'allocataires RSA Socle et du taux de sortie du dispositif en PACA depuis 2019



Au niveau départemental, tous les départements sont concernés par cette tendance à la baisse par rapport à fin 2020. Les Alpes-Maritimes, après avoir été le département le plus impacté en 2020 est celui qui connaît la meilleure trajectoire de « retour à la normale » avec -12,1% en compagnie des Bouches-du-Rhône (-7,9%). Ces deux départements concentrent 70% de la baisse des effectifs des allocataires en région entre fin 2020 et juin 2021. Les Hautes-Alpes sont le département avec la plus faible évolution (-5,4%). Également, le nombre d'allocataires du RSA a diminué de -7% dans le Var, -6,8% dans le Vaucluse et -6% dans les Alpes-de-Haute-Provence. [12]

12 Évolution du nombre d'allocataires du RSA Socle entre décembre 2020 et juin 2021, par département



Toutefois, malgré ce qui s'apparente à une embellie, des réserves demeurent sur cette notion de retour à l'avant crise. En effet, des facteurs comme la propagation du variant delta à partir du troisième trimestre 2021 et son impact sur l'activité ou par exemple, la fin de l'année blanche pour les intermittents du spectacle viennent appuyer ces réserves. A plus forte raison, les évolutions entourant l'assurance chômage pourraient faire basculer des actifs vers le dispositif RSA. A titre d'exemple, l'interruption en juin du prolongement des droits à indemnisation - renouvelée plusieurs fois depuis le début de la crise - ainsi que le durcissement du seuil de déclenchement du droit à indemnisation (de 4 à 6 mois) imposent une certaine retenue dans l'établissement du constat de sortie de crise.

En juin 2021, un peu plus de 363 000 foyers sont allocataires de la Prime d'Activité (PA) en région. En tenant compte des conjoints, enfants et autres personnes à charge, ce sont au total **près de 695 000 personnes qui vivent dans un foyer bénéficiaire de la PA**. Après une forte hausse au dernier trimestre de l'année 2020, le nombre d'allocataires de la PA diminue depuis (-2,8%) mais ne retrouve pas son niveau d'avant crise (+1% par rapport à fin 2019). A noter la situation spécifique des Bouches-du-Rhône dans la région qui est le seul département à connaître une hausse par rapport à fin 2019 (+3,4% quand tous les autres départements connaissent une baisse).

Ces évolutions enregistrées autour du nombre de bénéficiaires de la PA s'expliquent par une diminution des ouvertures de droits (entrées) et une augmentation du nombre d'allocataires perdant leur droit (sorties). Au sein des sorties, on peut distinguer des trajectoires ascendantes (reprise d'activité ou augmentation des ressources) et des trajectoires descendantes (perte d'activité ou baisse des ressources). Sur le premier semestre et à l'échelle nationale, les motifs de sortie indiquent que 58% relèvent de trajectoires ascendantes en lien notamment avec la mise en place des accords du Ségur de la santé qui revalorise les métiers du personnel des établissements de santé ou encore la saisonnalité de la prestation. Au contraire, 24% des sorties sont expliquées par des conditions d'activité non remplies.

Si les motifs de sorties sont donc à nuancer, la diminution du nombre d'allocataires de la PA demeure un signal positif au premier semestre.

Des indicateurs sur l'emploi attestent d'une nette amélioration au S1 2020.

Zoom sur les données récentes Emploi en région

- **DPAE** : Au T2 2021, les DPAE (Déclarations Préalables À l'Embauche) progressent fortement (+ 84 % en un an). Par rapport au T2 2019, le nombre de DPAE est légère hausse (+5%).

- **Offres d'emplois diffusées** : Le volume d'offres d'emploi déposées à Pôle emploi a connu un pic historique en juin et en septembre 2021 : 30 950 offres ont été enregistrées en septembre, soit une hausse de + 20 % sur un an (+ 5 200 offres). En comparaison de la situation d'avant-crise, le nombre d'offres a augmenté de + 11 % par rapport à septembre 2019.



L'ACCÈS AU LOGEMENT SOCIAL : DES TENSIONS PERSISTANTES

Source : DREAL-CAF-Fondation Abbé Pierre, Ministère de la Justice - Traitement Dros

Entre 2015 et 2020, la demande de logements sociaux en région a augmenté plus vite que le parc social locatif, respectivement +18% contre +11%. [13] A noter que depuis 2017, les mises en services de logements sociaux stagnent autour de 7 000 logements par an en région. La rareté foncière et la concurrence immobilière peuvent constituer des freins à la délivrance de permis de construire localement.

La demande de logements sociaux a toutefois diminué de -1,5% en 2020 par rapport à 2019, en raison de la crise sanitaire ayant généré une baisse contextuelle des dépôts de dossiers, des visites de logements et des signatures, en particulier durant le premier confinement. En 2020, les attributions en région ont de leur côté chuté de -9,3% par rapport à l'année précédente.

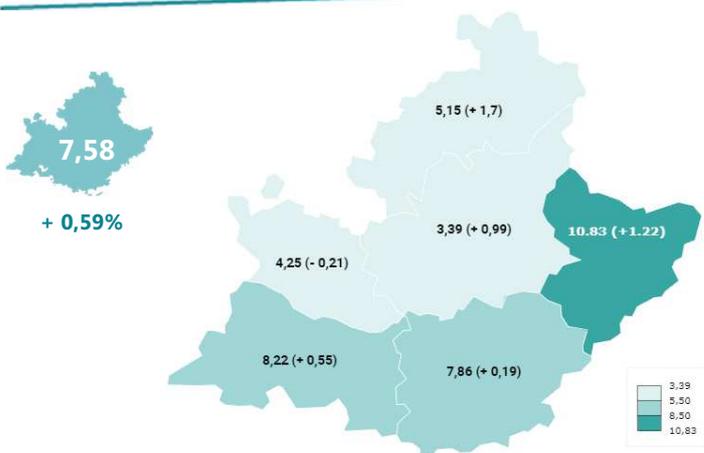
13 Évolution depuis 2015 de la demande de logement sociaux et du parc locatif social

année	2015	2016	2017	2018	2019	2020	variation 2020/2015	variation % 2020/2015
demande de logement social	150 942	163 834	171 587	175 566	180 801	178 102	+27 160	+18%
ensemble du parc locatif social	289 227	293 401	299 414	308 247	314 046	320 642	+31 415	+11%

Source : DREAL - RPLS - Traitement DROS

Ainsi, ces évolutions décalées ont accentué la tension sur la demande de logements sociaux (**ratio entre les demandes et les attributions**) qui se situe à 7,58 en 2020, en hausse de 0,59 point par rapport à 2019. En région, près d'une demande de logement social sur 8 est honorée en 2020. On constate par ailleurs des disparités importantes : par exemple, dans le département des Alpes-Maritimes, nous avons près d'une attribution de logement social pour onze demandes, une tension nettement supérieure à celle de la région. Le Var et les Bouches-du-Rhône se situent légèrement en deçà de la moyenne régionale quand les territoires alpins et le Vaucluse (seul territoire où la tension diminue en 2020) semblent moins impactés par ce phénomène avec un ratio oscillant entre 3,39 et 5,15. [14]

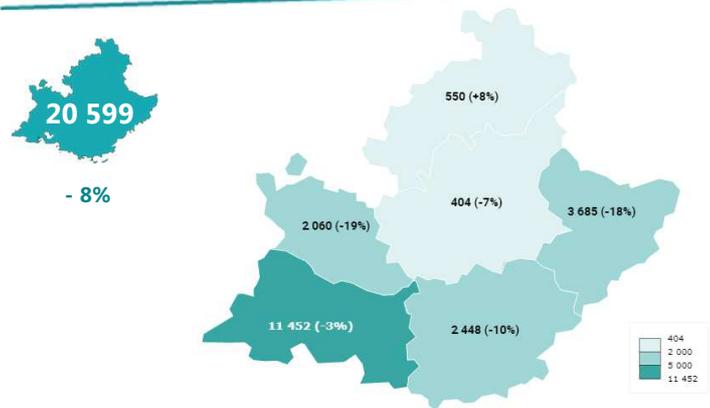
14 La tension sur la demande de logements sociaux par département, évolution 2019-2020



Source : DREAL - Traitement DROS

Paradoxalement, malgré ce contexte de tension, les impayés de loyers ont baissé de -8% en 2020 en raison des différentes mesures prises en 2020 concernant le gel de procédures, le maintien automatique de la gestion des primes exceptionnelles pour les allocataires RSA et d'aides au logement courant 2020. [15]

15 Baisse des impayés de loyers des allocataires d'aides au logement en volume, entre 2019 et 2020, par département

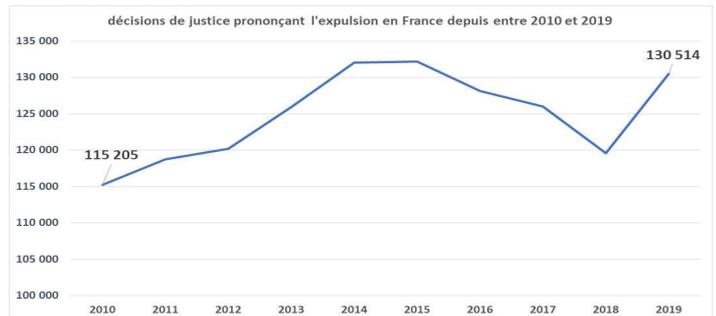


Source : CAF - Traitement DROS

« Pour la Caf, l'impayé est établi quand le locataire ne paie plus la part de loyer restant à sa charge depuis au moins 3 mois de suite ou lorsque le montant de sa dette est égal à 2 fois le montant mensuel brut du loyer et des charges. »

16 Volume des expulsions en France de 2010 à 2019

Entre 2010 et 2019, le nombre de décisions de justice prononçant l'expulsion des logements a augmenté de +13,3% passant de 115 000 à 130 000. En 2020, avec les gels de procédures, au moins 3 500 expulsions ont effectivement eu lieu malgré les confinements. Mais il faudra évidemment attendre les chiffres de 2021 et un éventuel rattrapage de ce phénomène ainsi que les dispositifs de relogement mis en place dans ce contexte.



Source : Ministère de la Justice - Traitement DROS

« Les organismes Hlm ne constatent pas de progression significative mais ils ont accompagné leurs locataires dans les premiers mois de la crise sanitaire et maîtrisé relativement bien les différents dispositifs d'aide qui peuvent être mobilisés. La perte de loyers enregistrée durant le premier confinement s'est en partie résorbée, mais en octobre il manquait encore 65 millions d'euros de loyers par rapport à l'avant crise, et la vigilance reste de mise. En fin d'année, les représentants du secteur locatif privé n'enregistrent pas de dérive importante mais ils craignent une augmentation des impayés à venir... »

Source : Fondation Abbé Pierre - L'état du mal-logement en France en 2021

En avril 2020 a été mis en place un observatoire pour appréhender l'évolution des impayés de loyers, piloté par le ministère du logement.

Deux éléments à prendre en compte :

- Lancement et évolution de l'aide financière préventive exceptionnelle d'Action Logement
- Actions de communication relatives à la plateforme SOS loyers impayés

Des sollicitations toujours soutenues de la part des locataires du parc privé (+47% par rapport au mois de décembre 2019).



LE RENFORCEMENT DES POLITIQUES D'ACCÈS ET DE MAINTIEN DANS LE LOGEMENT

Sources : DREETS, ANIL, Action Logement – Traitement Dros

Le plan quinquennal (2017-2022) « Le Logement d'abord » est une autre déclinaison de la stratégie de lutte contre la pauvreté. Coconstruit avec le monde associatif, ce plan vise à orienter rapidement les personnes sans domicile vers un logement durable grâce à un accompagnement adapté, modulable et pluridisciplinaire. **Il établit notamment la priorité donnée au logement comme condition première à l'insertion** et a pour ambition de sortir de la gestion en urgence pour s'orienter vers des solutions pérennes. Le plan Logement d'abord s'appuie sur 5 axes : produire et mobiliser plus de logements adaptés aux besoins des personnes sans-abri et mal logées ; promouvoir l'accès au logement et faciliter la mobilité résidentielle des personnes défavorisées ; mieux accompagner les personnes sans domicile et favoriser le maintien dans le logement ; prévenir les ruptures dans les parcours résidentiels et recentrer l'hébergement sur ses missions de réponse immédiate et inconditionnelle ; mobiliser les acteurs et les territoires pour mettre en œuvre le principe du Logement d'abord.

Deux appels à manifestation d'intérêt (2018 puis 2021 avec 23 territoires sélectionnés lors des deux AMI) ont permis d'identifier des territoires de mise en œuvre accélérée du plan Logement d'abord. Ces 46 territoires bénéficient d'une enveloppe de 15 M€ de crédits supports.

En région, 5 territoires sont concernés : la Métropole Nice-Côte d'Azur, Aix-Marseille Provence Métropole, la Métropole Toulon Provence-Méditerranée et les C.A du Grand Avignon et de Sophia Antipolis. C'est dans ce cadre que des expérimentations d'accompagnement et d'hébergement innovantes pour des personnes en situation de grande marginalité (long passé de rue, problématiques de santé) ont vu le jour sur nos territoires. 3 projets en lien étroit avec le secteur associatif : 2 à Marseille (association Just, Yeswecamp et Armée du Salut pour un public féminin) et un à Avignon avec la Croix rouge. Au total, l'Etat investit 670 K€ au titre du plan de relance et mobilise 900 K€ sur trois ans pour le fonctionnement au titre de la lutte contre la pauvreté.

Dans la même dynamique, la région s'est dotée d'un budget régional de 3,8M€ au titre du **Fonds National d'Accompagnement Vers et Dans le Logement** (FNAVDL). Un appel à projet a permis de retenir 40 projets dont 13 projets co-portés entre opérateurs associatifs et bailleurs sociaux.

L'enjeu d'une insertion durable dans le parc de logements ordinaires des ménages cumulant des difficultés économiques et sociales -à travers la levée de certains freins- est central dans ce projet. Les publics visés sont les publics reconnus prioritaires urgent (PU) DALO (Droit Au Logement Opposable) comme les personnes sans hébergement, menacés d'expulsion, vivant dans des locaux insalubres ou suroccupés... mais également les publics n'ayant pas de demande de reconnaissance PU DALO : jeunes NEETS, réfugiés, personnes souffrant de troubles psychiques...

Enfin, on peut également évoquer un dernier dispositif important : **le FSL (Fonds de solidarité) pour le logement**. Il accorde des aides financières (subvention ou prêt) aux personnes rencontrant des difficultés pour payer les dépenses liées à leur logement (entrée ou maintien dans le logement). Ces fonds sont gérés à l'échelle départementale, ainsi chaque département fixe les conditions d'attribution de ces aides en fonction de critères principalement liés au revenu des ménages.

A ce sujet, l'ANIL a réalisé une enquête auprès des directeurs d'ADIL pour analyser l'impact du premier confinement sur l'activité des FSL. Cela a mis en évidence des relations hétérogènes selon les territoires entre maintien de l'activité ou suspension, en lien notamment avec l'arrêt de l'activité des bailleurs sociaux. Le confinement a également créé des incertitudes relatives aux délais de traitement puisque seulement un FSL sur deux estime maintenir un délai moyen. Enfin, le confinement a logiquement engendré une dématérialisation accrue des démarches autour du FSL avec les risques que cela comporte sur les publics ne maîtrisant pas tous les outils numériques.

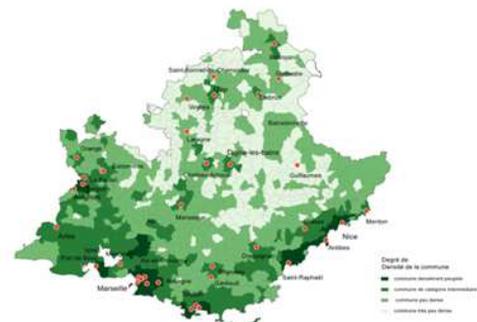
En dernier lieu, un acteur majeur du logement social a joué un rôle prépondérant pour soutenir les publics les plus fragiles. **Le groupe Action logement** qui définit dans son projet le soutien et l'accompagnement des salariés des entreprises aux revenus modestes (aide à la prévention des impayés de loyer – Garantie Visale) mais aussi la défense de principes généraux entourant la thématique du logement : lutte contre l'habitat indigne, développement des logements intermédiaires, mixité sociale... En 2020, en région, 113,5 M€ ont été investis pour la production de logements sociaux et intermédiaires, plus de 5 000 ménages logés, 1 100 logements neufs livrés et plus de 50 000 aides et services attribués.

Zoom sur les PCB (Point Conseil Budget)

Mesure phare de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté pour répondre à **ses objectifs d'éducation financière et de prévention du surendettement**, le déploiement des PCB (Point Conseil Budget) revêt une importance majeure. Ceux des structures publiques ou privées avec une présence significative du réseau UDAF et des CCAS. Elles proposent un service gratuit de diagnostics, d'accompagnement et d'orientation en matière budgétaire. Concrètement, pour exemple, ils vont intervenir par exemple dans l'accompagnement des dépôts de dossiers auprès des commissions départementales de surendettement.

Les PCB sont labellisés par l'Etat qui attribue un montant forfaitaire à hauteur de 15K€/an par le biais d'une convention. Ainsi, 150 structures ont été labellisées en 2019, 250 en 2020 pour parvenir en 2021 à 500 points labellisés. En région, 32 structures sont concernées. Les différentes vagues de labellisation offrent un maillage territorial très satisfaisant dans les territoires les plus peuplés.

Implantation des structures PCB en PACA, en 2021



Source : Carte DREETS



DES RÉPONSES FORTES APPORTÉES À UN PUBLIC PARTICULIÈREMENT FRAGILISÉ PAR LA CRISE : LES JEUNES

Sources : Ministère du travail, Bilan 2020 Stratégie et prévention de lutte contre la pauvreté, INJEP, Régions de France – Traitements Dros

La crise du Covid-19 a accentué la problématique de l'emploi et de l'éducation des jeunes, particulièrement touché par la crise sanitaire. Ainsi, les pouvoirs publics ont mis en place des dispositifs ayant pour but d'améliorer l'accès à la vie active de manière directe (1 jeune 1 solution) ou d'agir sur les enjeux en amont de l'emploi (obligation de formation, repérage des jeunes invisibles, label Cités éducatives).

Plan 1 jeune 1 solution

En région, 75 000 recrutements de jeunes.

- Faciliter l'entrée dans la vie professionnelle : des aides à l'embauche conséquentes
- Simplifier l'accès des jeunes à des formations pour les secteurs stratégiques.
- Accompagner des jeunes éloignés de l'emploi avec des parcours d'insertion sur mesure.

Obligation de formation

En région, 618K€ investis en 2020 pour 5 000 jeunes concernés. Elle concerne les jeunes âgés de 16 à 18 ans en situation de décrochage scolaire et les jeunes diplômés sans emploi. Elle vise à proposer à tout jeune une solution de retour en formation ou d'accès à l'emploi ou d'engagement (service civique).

PIC jeunes invisibles

Un appel à projet doté d'une enveloppe **régionale de 3M€ pour 28 projets.**

- Privilégier le « aller vers » les publics hors de tout radar institutionnel
- Raccrocher les publics à travers des actions ludiques et innovantes.
- Anticiper les suites de parcours en lien avec les services publics de l'emploi.

Label Cités Educatives

C'est un programme visant à renforcer les prises en charges éducatives pendant les temps scolaires et périscolaires. Logique d'accompagnement **de la petite enfance à l'insertion professionnelle.** Attribution d'un Label « Cités éducatives » : 1ère vague en 2019 (7) puis 2^{ème} vague en 2021 (4).

Données à l'échelle nationale après 1 an :

800 000 parcours d'insertion
350 000 formations
525 000 contrats d'apprentissage.

Un maillage territorial fin

20 PSAD (Plateformes de Suivi et d'Accompagnement des Décrocheurs) coanimées par 28 Missions Locales et 20 CIO.

Des taux d'atteinte des objectifs satisfaisants :

74% pour les jeunes repérés (5 800) ; 73% pour les jeunes diagnostiqués ; 65% pour les jeunes mobilisés.

126 en France, 11 en région

Concentration dans les Bouches-du-Rhône (6), puis Vaucluse (2), Var (2) et les Alpes-Maritimes (1). Aucune dans les territoires alpins.

Une étude de l'INJEP (*Dégradation des conditions de vie et de logement des 18-24 ans, septembre 2021*) illustre les conséquences de la crise sanitaire sur la question de l'emploi. En effet, la **prépondérance de contrats courts ou de contrats d'intérim engendre une dépendance aux fluctuations conjoncturelles** : 1 jeune sur 10 a perdu son emploi pendant le premier confinement (7,5% de fin de contrats et 2,5% de licenciements). A cela s'ajoute la question du logement puisque 20% des jeunes ont changé de logement au cours du premier confinement. A noter que l'ensemble de ces dynamiques s'analysent différemment selon les classes sociales observées : les milieux les plus modestes sont en effet plus impactés. In fine, la crise sanitaire a contribué à **exacerber les inégalités inter et infra générationnelles.**

Face à ce constat, la Région Sud a pris un ensemble de mesures fortes pour répondre à cette situation d'urgence.

17

Les actions soutenues par la Région PACA lors de la crise du Covid-19 auprès du public jeune et/ou étudiant



Une prédominance au sein du budget régional : 1/3 du budget, soit 765M€ pour accompagner 170 000 étudiants
Un fonds de rapatriement des étudiants bloqués à l'étranger : 500€ pour 1 000 étudiants concernés
Prolongation de 46 bourses doctorales et maintien de toutes les subventions de service civique
Prime « spéciale COVID » : 4,4M€ versés aux 4 289 étudiants mobilisés dans les hôpitaux et EPHAD pour la première vague et 2M€ pour la deuxième vague



Fourniture et distribution de 100 000 masques notamment aux universités / kit hygiènes
Soutien alimentaire avec le CROUS et les associations étudiantes
Des opérations de dépistage (20 en 2020) et une campagne plus large conduite avec l'ARS
PASS Santé (remboursement de 6 consultations psychologiques et réduction) / PASS Mutuelles



Pour le CROUS Aix Marseille : 13,4M€ ayant permis la création de 577 logements étudiants
Pour le CROUS Nice-Toulon : 5,6M€ pour la rénovation de 534 chambres et la construction de 200 logements



Un plan pour l'emploi et la formation des jeunes avec 15 actions et 4 axes prioritaires : « Encourager les entreprises au recrutement de jeunes avec un coach RH »...
Des outils pour mettre en œuvre cette politique volontariste : la Banque Régional de l'emploi et de l'apprentissage, une plateforme dédiée à l'information métiers et le portail jeunesse.



90% des lycées régionaux équipés en tablette numérique : 3 000 tablettes pour les lycées et 1 000 pour les E2C
Amélioration du débit : déploiement de 5 000 bornes Wifi pour un investissement de 14,5M€



LA PRISE EN COMPTE DE NOUVEAUX SUJETS DANS L'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES

Sources : URHAJ (Union Régionale pour l'Habitat des Jeunes) PACA, Mission Locale, FOL du Var - Traitements Dros

Au même titre que la puissance publique, le secteur associatif engagé auprès du public « jeunes » a connu des bouleversements dans la façon d'accompagner les jeunes les plus précaires. Étant au plus près de ces publics, de nombreux acteurs ont pu déceler des questionnements émergents par rapport à ce contexte afin de leur apporter des réponses concrètes. Au-delà des enjeux cités précédemment de formation/insertion, le secteur associatif s'est donc emparé de deux sujets prégnants dans le contexte de crise.

Les usages du numérique

Les promeneurs du Net : une démarche importée de Suède partant du constat d'une présence trop faible des professionnels de la jeunesse sur Internet. Le dispositif permet ainsi une continuité de l'action sociale et une présence éducative en ligne.

Le projet est porté par la Caf du Var et la DDCS. Il est animé par 42 promeneurs (20 structures) offrant un maillage territorial crucial pour certains territoires ruraux.

Entretien avec Mr Hicks, coordinateur du dispositif : Il cite « l'accompagnement comme notion clef » du dispositif avec un appui sur les projets des jeunes (bourses, emploi...), la construction de projets pour fédérer autour de la démarche et une logique de veille sur les réseaux (sensibilisation sur les bonnes pratiques). Initialement centré sur Facebook, les promeneurs du Net s'adaptent et migrent vers les applications populaires : Instagram, Snapchat, TikTok...

« La crise sanitaire n'a fait que renforcer le sens de la démarche avec la création de lieux virtuels pour s'entretenir avec les publics (actions Discord) ».

Le projet Inné (URHAJ) : une démarche novatrice qui répond à des problématiques croisées : accès au logement en centre ville de Marseille pour les jeunes et lutte contre la fracture numérique et l'isolement pour les personnes âgées à travers ce projet intergénérationnel. Ici, les jeunes sont acteurs avec un accompagnement bénévole de 4H/mois auprès des personnes âgées sur les usages du numérique avec pour eux, l'accès à un logement adapté à leurs ressources.

On pourrait également citer le projet **Tremplin Numérique** de l'URHAJ avec l'objectif d'équiper et d'accompagner les jeunes à l'acquisition d'une culture numérique administrative afin de sécuriser leurs parcours d'insertion.



La santé mentale

Le projet « Feeling Good : les jeunes n'ont pas le seum » est un projet imaginé et mis en œuvre par l'URHAJ PACA & Corse. La santé mentale était déjà l'un des « fils rouges » de l'action socio-éducative de l'URHAJ auprès de ses adhérents et de ses publics jeunes depuis 2019. Le programme s'est donc structuré et a connu un « coup d'accélérateur » avec la pandémie, faisant émerger de nouveaux besoins chez les jeunes mais aussi au sein des équipes qui les suivent au quotidien. Feeling Good développe deux types d'actions. D'une part, il vise à la montée en compétences des professionnels du réseau (sensibilisation, formation en santé mentale, échanges de pratiques professionnelles et actions collectives). D'autre part, il permet d'agir en direct auprès des jeunes par le recueil de leur parole ainsi que la création et l'animation d'espaces de paroles et d'échanges. En 2021, trois journées professionnelles sur le thème de la santé mentale ont été organisées avec les équipes des résidences. Trois animations en ligne ont également été proposées aux jeunes sur ce même thème. Les projets réalisés avec les jeunes au sein des résidences sont également un vecteur d'amélioration de leurs compétences psycho-sociales. Cela contribue à leur équilibre global et permet donc d'améliorer leur confiance en soi et leur sentiment d'utilité. Cette expérimentation est soutenue par les CAF 13 et 84 et accompagnée par un réseau territorial d'acteurs clé en santé mentale (CMP, Hôpitaux psychiatriques, Santé Mentale France, PAEJ...). L'objectif est de déployer ce dispositif qui a fait ses preuves.



Au-delà de la prise en compte d'enjeux émergents pour les jeunes, on peut également soulever un projet innovant qui consiste à donner la parole aux jeunes. Dans le cadre de la stratégie de lutte contre la pauvreté, cet outil vise à créer un « choc de participation ». **Lab'on-ID** est un laboratoire d'expression des jeunes lancé par l'ARDML, unique en France. L'objectif est de créer des lieux de rencontre pour aboutir à des prises de position sur les politiques publiques mises en place en direction de la jeunesse.



Le singularisme de cette démarche se trouve dans la réelle autonomisation des jeunes. De la définition des thématiques en passant par le choix des réseaux utilisés (YouTube, Twitch...), tout est fait par et pour les jeunes.

Exemple de vidéos : « On vous voit quand » ; « Une place pour chaque jeune » ou encore des « talk/débats » autour de dispositifs d'insertion : 1 jeune 1 solution ou le parrainage vers l'emploi.



DES BESOINS D'ACCOMPAGNEMENT CONFIRMÉS PAR LES JEUNES EUX-MÊMES

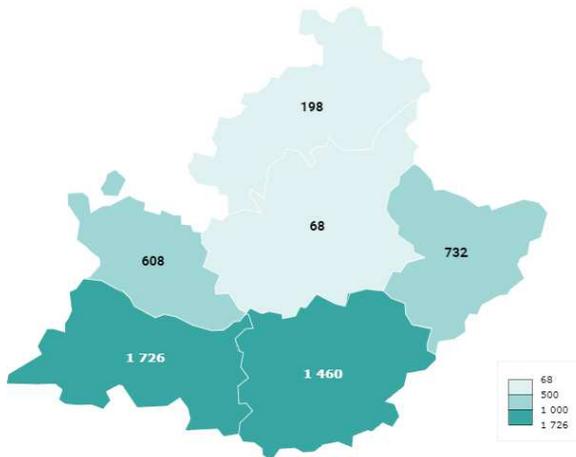
Sources : ARDML (Association Régionale Des Missions Locales) PACA, CRIJ (Centre Régional d'Information Jeunesse) PACA, URHAJ PACA - Traitements DROS

18 Enquête Nationale des Missions Locales en 2021

Une enquête nationale a été réalisée en mars et avril 2021, un an après le 1^{er} confinement et le début de la crise sanitaire. Pilotée par l'ARDML PACA, elle a permis de recueillir **5 000 répondants** sur la région Sud – PACA, âgés **de 16 à 25 ans** sur le thème « Je donne mon avis sur « #MaMissionLocale ». Les résultats ont permis de connaître, en période de crise et d'accompagnement à distance, les véritables attentes des Jeunes auprès de leur Mission Locale, leur niveau de satisfaction de l'accompagnement et également les inquiétudes et difficultés rencontrées. Près des $\frac{3}{4}$ des échanges avec les Missions Locales se sont faits par mails, entretiens téléphoniques et près de 10% sous forme d'entretiens ou ateliers en visioconférence. Une très faible proportion des contacts sont produits via des « Chat » (Facebook, Instagram...) ou des plateformes collaborative (Discord...).

Répartition départementale des répondants

(source ADRML PACA - Traitement DROS)



Plus de **80%** des répondants ont trouvé l'accompagnement à distance des Missions Locales important



Par ailleurs, en situation normale, **71%** souhaite garder le contact en se déplaçant à la Mission Locale



Plus de **40%** des jeunes interrogés en période de crise se disent inquiets pour l'avenir

Parmi les jeunes manifestant des inquiétudes en l'avenir :



79% évoquent une peur de ne pas trouver d'emploi à cause de la crise



44% manifestent une perte de confiance / motivation



38% se disaient déjà inquiets avant la crise sanitaire

19 Enquête sur les pratiques d'information des jeunes par le CRIJ PACA

451 habitants de la région âgés de 14 à 29 ans ont été interrogés en ligne entre octobre 2020 et juillet 2021 via une structure existante (réseau IJ ou Missions Locales) ou en répondant de manière individuelle.



51% sont dans la vie active



Les principaux besoins d'information portent sur :

- l'orientation pour les plus jeunes (57%)
- la culture pour les 25-29 ans (45%)
- l'emploi pour les 18-24 ans (41%)



Pour **22%** des répondants, Internet ne peut pas tout et le **lien social direct est plus important**



60 % ont rencontré des difficultés dans leurs démarches d'orientation, 68% ne connaissent pas les entreprises du territoire

52% souhaitent rencontrer des professionnels de différents secteurs pour les aider dans leur orientation



2/3 des jeunes en activité ont rencontré des difficultés dans le cadre de leur emploi, stage ou insertion professionnelle

20 Enquête sur l'impact de la crise sanitaire sur la situation des jeunes par l'URHAJ PACA

L'URHAJ PACA a conduit deux enquêtes auprès des résidences qui accueillent les jeunes pour identifier les impacts de la crise sur eux à travers le regard des personnels les encadrant :

-1/3 des répondants cite une « **légère augmentation du nombre de jeunes en difficulté** » (urgence, ressources limitées).

-1/3 seulement « confiant » sur le marché de l'emploi des jeunes.

Un point d'alerte est mis en évidence notamment sur la **fragilisation des profils déjà précaires** notamment les Mineurs Non Accompagnés (MNA). Les démarches ont été ralenties pendant le confinement soulevant une problématique d'accès au droit (CMU, APL).

La santé mentale est un enjeu fort : 1/3 seulement des questionnés estime que les jeunes ont « bien » ou « plutôt bien » vécu le confinement. Des troubles sont constatés comme l'anxiété, des addictions, le décalage du rythme de vie.

Deux enseignements contrastés qui ressortent sur l'impact du Covid-19 sur les jeunes :

- Une fragilité à la fois économique et financière.
- Une adaptation nécessaire qui a vu naître des formes de solidarité et d'entraides inédites au sein des résidences.

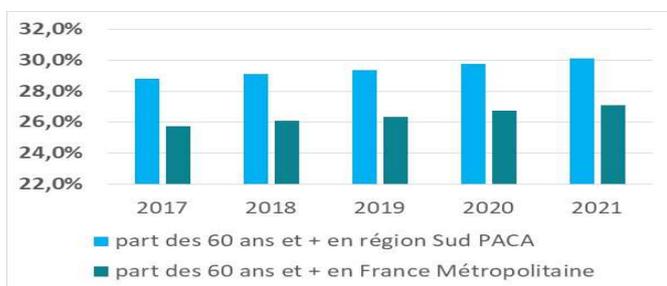


PERSONNES ÂGÉES : PRÉCARITÉ ET ISOLEMENT QUI PERDURENT

Sources : Insee, DREES, Observatoire des fragilités

Selon les dernières estimations de l'Insee, en 2021, il y aurait plus de 1,5 millions de personnes âgées de 60 ans et + en région. Parmi elles, 38,6 % aurait plus de 75 ans. Cette population régionale a augmenté de +5,8% depuis 2017. Dans la région, la part des 60 ans et plus représente 30,1 % de la population en 2021 (contre 27,1% au niveau national). **Cette part n'a cessé d'augmenter** tant en région qu'au niveau national : elle se situait à 28,8% en 2017 (25,7% au niveau national). Cette situation reflète bien le vieillissement de la population, l'allongement de l'espérance de vie et la structure de la population avec l'arrivée dans les 60 ans et + de la génération du baby boom. [21]

21 Part des 60 et plus, depuis 2017

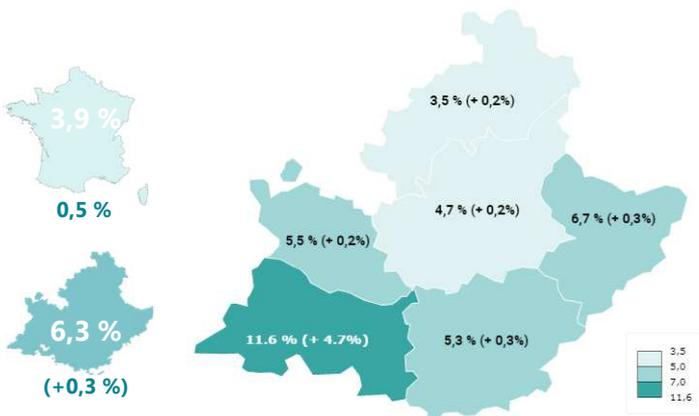


Source : Insee : RP 2017,2018 et estimations population 2019 2020 2021

En Provence-Alpes-Côte-d'Azur fin 2020, **59 339 retraités** du régime général sont **bénéficiaires du minimum vieillesse** et ce chiffre est en **retrait par rapport à 2019** (-10,9%) notamment en raison d'une mortalité en hausse chez les + de 60 ans durant la crise sanitaire de 2020.

Néanmoins, **la part des retraités les plus précaires**, notamment ceux bénéficiant du minimum vieillesse **augmente dans tous les départements de la région** en particulier dans les Bouches-du-Rhône où elle s'élève à 11,6 % en 2020 contre 6,9% en 2019. Globalement la part en région se situe à 6,3% et augmente de + 0,3 point par rapport à 2019. La région se place toujours en deuxième position des régions de France métropolitaine où la part des retraités au minimum vieillesse est la plus élevée, derrière la Corse (10,7 %). En France métropolitaine, cette part se situe à 3,9% en 2020. [22]

22 Part en % des retraités au minimum vieillesse* sur la population de 55 ans et plus, par département, Évolution 2019-2020 en %

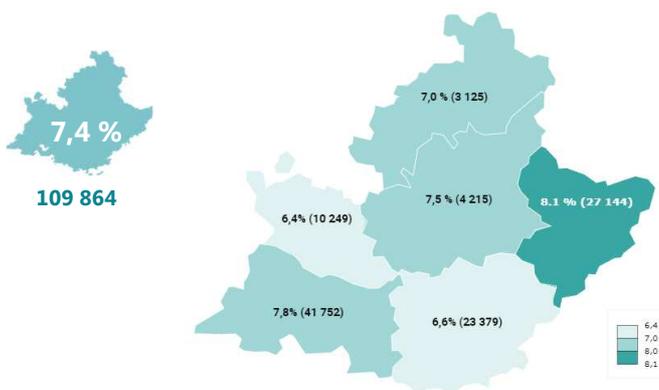


Source : Observatoire régional des fragilités

* Le minimum vieillesse comporte plusieurs allocations : l'allocation supplémentaire (ancien dispositif), l'allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA) et l'allocation supplémentaire invalidité (ASI).

En région, parmi les ménages de plus de 75 ans, 42,1 % sont des personnes vivant seules dans leur résidence principale. Dans certains territoires, près d'une personne sur deux de plus de 75 ans vit seule. Ce contexte d'isolement de nos aînés n'a fait que s'accroître au cours de la dernière décennie. Avec le vieillissement de la population, les situations de dépendance ont fortement augmenté entre 2010 et 2019. En effet, le nombre de bénéficiaires de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) versée aux personnes de plus de 60 ans est passé de 97 555 à 109 854 en région, soit une progression de +12%. Au sein de la région, les situations de dépendance se situent en 2019 à 7,4% de la population des plus de 60 ans. [23]

23 Part en % bénéficiaires de l'Aide Personnalisée d'Autonomie, en 2019 population de 60 ans et +



Source : DREES, enquête Aide sociale - Insee estimations populations 2019

Exemples de dispositif d'aides aux retraités dans la région

L'Aide Temporaire d'Urgence (ATU) à destination des retraités

« Cette dernière a vocation à prendre en charge les personnes âgées autonomes dont l'absence de mise en place d'un accompagnement social en urgence pourrait entraîner une situation de rupture (hospitalisation par exemple). »

La Plateforme Territoriale d'Appui Var Ouest est amenée à rencontrer des situations de personnes âgées dont la situation sociale, si elle n'est pas appréhendée rapidement, pourrait basculer dans une spirale de perte d'autonomie faute d'accompagnement adapté. C'est donc naturellement que la PTA Var Ouest et la Carsat Sud-Est ont initiés fin 2019 un partenariat, notamment articulé autour du déploiement du dispositif de « l'Aide Temporaire d'Urgence ».

L'Hébergement Temporaire d'Urgence (HTU) à destination des retraités

« La Plateforme Territoriale d'Appui Var Ouest informe de la mise en place, depuis le 1er septembre 2020, d'un dispositif expérimental dénommé « Hébergement Temporaire d'Urgence ».

« Ce dispositif d'hébergement temporaire d'urgence consiste à proposer aux personnes âgées en perte d'autonomie, un hébergement temporaire d'une durée maximale de 30 jours, avant la réintégration de leur domicile dans un cadre sécurisé ou leur orientation vers une nouvelle structure d'accueil. L'Assurance Maladie prend en charge une partie du forfait dépendance et du tarif hébergement du séjour d'hébergement temporaire à hauteur de 15 000€/lits. Ce financement supplémentaire a pour but de ramener le reste à charge journalier pour le résident à un niveau équivalent au montant du forfait journalier hospitalier, soit 20€ par jour en 2019 contre environ 70€ en moyenne pour une place classique d'hébergement temporaire ».





STRATÉGIE NATIONALE DE PRÉVENTION ET DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

Sources : CPAM 06, ODENORE, Joëlle Chenet commissaire à la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté

La Région Sud Paca est la troisième région de France Métropolitaine la plus touchée, après la Corse et les Hauts-de-France avec un taux de Pauvreté de 17,3% contre 14% au niveau national. En 2018, la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Lutte et de Prévention Contre La Pauvreté s'est traduite par une démarche partenariale entre de multiples acteurs, associations, collectivités et entreprises à la fois engagées dans un cahier des charges précis et générateurs d'actions innovantes. Cette stratégie s'articule autour de 5 engagements : l'égalité des chances dès les premiers pas pour rompre la reproduction de la pauvreté ; garantir au quotidien les droits fondamentaux des enfants ; un parcours de formation garanti pour tous les jeunes ; vers des droits sociaux plus accessibles, plus équitables et plus incitatifs à l'activité ; investir pour l'accompagnement de tous vers l'emploi.

24 Un dispositif contre l'illectronisme : La Banque du Numérique

A la suite d'une première réunion à Valbonne en septembre 2020, associant la CPAM des Alpes-Maritimes, la communauté d'agglomération du Pays de Grasse, Cap Azur Santé et l'association Sophia Loisirs et Vie, dans le cadre de la Stratégie Nationale de Prévention et de Lutte Contre la Pauvreté, est né le projet « **La Banque du Numérique** ». Accompagné ensuite par une équipe de l'Institut d'Enseignement Supérieur de Travail Social (IESTS), le projet a mis en avant des pistes d'actions associant partenaires, financeurs et professionnels du numérique. Sur la base de données Insee et d'un premier questionnaire adressé auprès de 132 répondants - collectivités territoriales, entreprises, associations et autres partenaires - un diagnostic préliminaire de l'illectronisme est dressé dans les Alpes-Maritimes avec l'identification des appuis potentiels pour favoriser l'accès au numérique.

Principaux résultats en mai 2021 du compte-rendu départemental :



Après analyse des résultats, il en ressort plusieurs enseignements :



Parmi les 132 partenaires répondant au questionnaire :



Avec un appui supplémentaire de la Région (SUD LABS), la suite du projet se concrétise depuis mai 2021 par un affinage du diagnostic préétabli, la création de l'organisation qui portera la plateforme numérique et enfin sa mise en place effective en 2022.

25 L'accueil social inconditionnel de proximité

L'accueil social inconditionnel de proximité (ASIP) vise à « garantir à toute personne rencontrant des difficultés ou souhaitant exprimer une demande d'ordre sociale, une écoute attentionnée de la globalité de ses besoins et préoccupations afin de lui proposer le plus tôt possible des conseils et une orientation adaptée, dans le respect du principe de participation des personnes aux décisions qui les concernent ».

Ces démarches font partie des mesures sociales de la Stratégie nationale de lutte contre la pauvreté, dans l'objectif de renforcer l'accès aux droits et aux services sociaux.

Elles sont d'autant plus importantes dans le contexte de dématérialisation des démarches administratives, de réorganisation des accueils physiques et de crise sanitaire, celle-ci impliquant plus qu'avant « d'agir au plus près » de la demande sociale pouvant aller jusqu'à une logique « d'aller vers ».

Les démarches d'ASIP prennent des réalités très différentes d'un territoire à l'autre et restent peu connues. C'est pourquoi elles sont actuellement au cœur d'une étude menée par l'Odenore (Observatoire des non-recours aux droits et services) et soutenue par la Haute commissaire à la lutte contre la pauvreté en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Il s'agit de documenter la manière dont l'ASIP ainsi que la Banque du numérique, se déploie dans des départements de la région et d'identifier dans quelles conditions elles peuvent permettre d'agir sur le non-recours.

La centralité des fonctions de l'accueil, leur articulation avec les travailleurs sociaux ou encore la dimension partenariale (notamment dans le lien entre l'ASIP et les France services) font partie des axes particulièrement observés dans l'étude.

Les résultats de celle-ci seront disponibles début 2022.



L'IMPACT DE LA CRISE DE LA COVID-19 SUR LES SOINS, LA SANTE ET LES CONDITIONS DE VIE

Sources : ORS PACA, ARS PACA, CPAM

26 Etude d'impact de l'épidémie sur les soins de premiers recours en région Sud Paca

L'Observatoire Régional de la Santé, l'Agence Régionale de la Santé de la région Sud Paca et l'Assurance Maladie ont mené une étude à partir du premier confinement de mars 2020 et pendant le déconfinement pour suivre l'activité des professionnels de santé et le recours aux soins de la population en région, le traitement des pathologies chroniques (diabète, troubles mentaux...) et les vaccinations usuelles des enfants (rougeole, rubéole...).



- **915 000*** actes de médecine générale en cabinet partiellement compensés par 400 000 téléconsultations pendant le 1^{er} confinement.



Une baisse de 50%* du nombre d'enfants de moins de 5 ans vaccinés contre la rougeole et la rubéole la 1^{ère} semaine de confinement.



Un sursaut d'achat de certains médicaments observé lors de la 1^{ère} semaine de confinement, comme les médicaments antidiabétiques.



Conclusions et Perspectives

- Des effets sanitaires retardés ou indirects en perspective.
- Une vigilance accrue sur les maladies chroniques.
- Une expérience de télémedecine comme levier alternatif dans le Système d'Accès aux Soins à fluidifier.

* ORS Paca. Retour d'expérience sur l'impact de la crise liée à la Covid-19 sur les soins de premier recours pendant le premier confinement et déconfinement - Données de surveillance d'activité & résultats d'enquêtes. Avril 2021

27 Enquête : santé et conditions de vie des étudiants

La région Paca a confié à l'Observatoire Régional de la Santé une enquête de terrain, menée de décembre 2019 à juin 2020, auprès des étudiants de la région pour connaître leurs conditions de vie et leur recours aux soins. Au-delà des précieux résultats qui en émanent, cette enquête a permis également de souligner les propositions des acteurs du monde de la santé étudiante dans la région.

La vulnérabilité des étudiants est liée à plusieurs facteurs, souvent associés.



Faiblesse des ressources monétaires. Dépendance économique à l'égard de la famille.



Emplois du temps éprouvants, chronophages, entre études et travail.



Coût élevé des loyers. Logements vétustes et éloignés des lieux d'études et de travail.



Isolement suite au départ du logement familial.



Mise à l'épreuve de la santé des étudiant.

Les étudiants étrangers sont particulièrement exposés au renoncement aux soins de santé. Les principales raisons sont l'isolement familial, la méconnaissance, parfois, de la C2S (ex CMUC), ou encore des revenus précaires et des difficultés dans les démarches administratives.

La pandémie de Covid-19 a aggravé, chez les étudiants, les inégalités face aux études et les inégalités économiques.



Précarité accrue par la hausse de certaines dépenses liées au confinement (fermeture des restaurants universitaires...).



Diminution de revenus liée à la perte d'emplois étudiants.



Amplification des difficultés rencontrées dans les milieux modestes.



Altération du lien pédagogique et risque de décrochage.



Inégalités face au matériel, à la connexion et aux espaces de travail adéquats.



Quelques recommandations

- Création d'un comité technique régional des étudiants.
- Guichets uniques sur les campus pour accéder aux droits plus facilement.
- Elargissement de la communication liée à la couverture sociale via les réseaux sociaux.

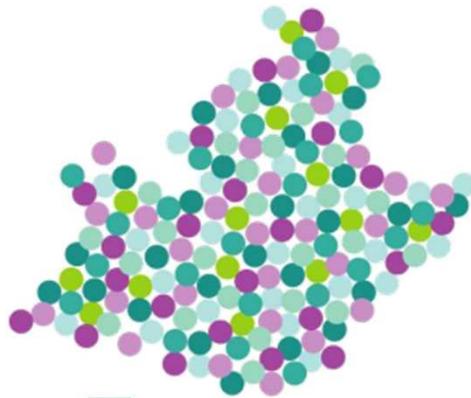


TABLEAU DE BORD PAR DÉPARTEMENT (Dernières données disponibles)

Sources : Caf de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (données définitives), Insee, Pôle emploi, Direccte Paca/Sese, Pôle emploi/Dares, Carsat Sud-Est, DRSM Paca-Corse, SOeS – Traitement Dros

Tableau de bord par département (dernières données disponibles)

	Alpes-de-Haute-Provence	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	Région
Pauvreté / conditions de vie							
1 Taux de bas revenus (2020, en %)	18,6	15,5	19,1	24,0	19,6	22,5	21,5
2 Taux de familles monoparentales à bas revenus (2020, en %)	40,8	37,2	37,2	44,5	40,3	44,0	41,8
3 Revenu médian des foyers à bas revenus (2020, en €)	777	795	770	764	769	769	769
4 Taux d'allocataires dépendants des prestations Caf (2020, en %)	11,8	9,3	11,5	15,0	12,7	12,4	13,3
5 Taux d'allocataires de minima sociaux d'âge actif (2020, en %) [p]	9,8	8,4	9,0	11,1	10,1	10,1	10,2
6 Évolution du nombre d'allocataires de minima sociaux d'âge actif Caf (2019/2020, en %)	3,8	6,3	8,8	4,9	6,0	3,6	5,7
7 Persistance des allocataires du RSA socle Caf (2020, en %)	48,5	44,7	40,9	53,7	52,7	51,2	50,9
Formation / insertion / emploi							
8 Jeunes non insérés (2018, en %)	27,9	21,3	21,9	23,2	27,0	29,8	24,4
9 Part des demandeurs d'emploi de longue durée (2020, en %) inscrits depuis un an ou plus, parmi les demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) de catégories ABC (en %)	50,1	48,3	43,7	47,7	44,9	48,6	46,5
10 Taux de chômage localisé annuel moyen (2020, en %)	9,4	7,5	8,9	9,3	8,5	10,2	9,0
11 Taux de demandeurs d'emploi non indemnisés (2020, en %) par le régime d'assurance chômage (RAC) ou l'ASS, parmi les DEFM de catégories ABCDE (en %)	47,9	42,1	46,1	51,6	44,7	50,4	48,5
12 Part des salariés en emploi stable (2018, en %)	81,0	76,4	86,4	85,4	84,9	82,7	84,8
Logement							
13 Part des logements suroccupés (2018, en %)	3,0	2,6	11,3	7,5	5,7	4,0	7,2
14 Part des logements locatifs sociaux parmi les résidences principales (2020, en %)	9,7	12,0	11,2	17,7	10,5	14,2	13,9
Santé							
15 Part des assurés de moins de 65 ans bénéficiaires de la CMUC (2020, en %)	8,3	5,9	7,0	12,3	9,5	7,7	9,8
Personnes âgées							
16 Indice de vieillissement de la population (2018, en %)	123,2	112,2	114,9	85,6	122,7	92,3	101,5
17 Taux d'allocataires du minimum vieillesse (2020, en %)	4,7	3,5	6,7	11,6	5,3	5,5	6,3



dros

DISPOSITIF RÉGIONAL
D'OBSERVATION SOCIALE
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

www.dros-paca.org

GLOSSAIRE

Le site Internet du Dros dispose d'une rubrique « Glossaire » qui contient l'ensemble des éléments de définitions, sigles et notes méthodologiques des publications du Dros.

www.dros-paca.org/fr/glossaire-du-dros/

EN SAVOIR PLUS...

1. Zampini C., Sanzeri O. (Insee), Belle R., Meyer V. (DREETS) Premier confinement : 392 000 travailleurs de « première ligne », en majorité des femmes. Insee, Insee Analyses Provence-Alpes-Côte d'Azur n° 97, décembre 2021.
2. Francou Q., Amsellem Mainguy Y. Vuattoux A. (INJEP) Dégradation des conditions de vie et de logement des 18-24 ans – Crise du COVID-19, INJEP Analyses & Synthèses n° 50, septembre 2021
3. Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté – Bilan 2020 et perspectives en Provence-Alpes-Côte d'Azur, Mars 2021.
4. « Les inégalités sociales face à l'épidémie de Covid-19 », les dossiers de la DREES, n° 62, juillet 2020
5. « Synthèse Santé et conditions de vie des étudiants en région Provence Alpes-Côte d'Azur, Octobre 2020 ORS PACA, ARS PACA.

LES CAHIERS DU DROS

Vous pouvez consulter tous les Cahiers du Dros sur notre site Internet :

www.dros-paca.org/fr/les-cahiers-du-dros/

Directeur de la publication : Yves Fasanaro

Rédacteur en chef : Nabil Hamani

ISSN : 2101-6038

Crédits photographiques : istockphoto.com

Crédits pictogrammes : From the Noun Project

Remerciements à : Jean-Philippe Berlemont et Léopold Carbonnel (DREETS), Raymond Capello (Dros), Yves Fasanaro (Caf13), Thierry Autard (Caf04), Jean-François Gourdon (Caf05), Frédéric Ollivier (Caf06), Julien Orlandini (Caf83), Christian Delafosse (Caf84), Jean-Luc Billand et Laetitia Moulin (CD 04), David Blanc et Marie Lauze (CD 05), Camille Morini et Christophe Paquette (CD 06), Roger Campariol et Marjorie Di Marino (CD 13), Karine Dissard et Sabine Paquet (CD 83), Lucile Pluchart Agnès Gelin Isabelle Delaunay et Serge Mascellani (CD 84), Audrey Bruck-Larvor, Elisabeth Ripert, Christophe Kricorian et Benjamin Cadier (Caf 13)